

Bulletin

BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. 11 No. 24 Buckingham, Qué. JEUDI, 9 JANVIER 1969 Copie: 10¢

Le Père Marcel-Marie Desmarais à Buckingham



Une grande nouvelle à la population de Buckingham et la région. Les Chevaliers de Colomb du conseil 2056 de Buckingham sont heureux de vous annoncer que le Rév. Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., sera à Buckingham lundi le 27 janvier pour donner une conférence.

Cette conférence, intitulée "Capsule d'Optimiste" sera donnée en la salle des Chevaliers de Colomb à 8 hres, pour adultes seulement.

Le Père Desmarais n'est pas inconnu à Buckingham. Plusieurs se rappellent ces deux visites précédentes, mais pour les plus jeunes, disons qu'il y a 12 ou 13 ans, le Père Desmarais était venu à Buckingham à 2 années d'intervalle, et il avait rempli la salle du couvent à capacité. Or, cette année, quand le Père Desmarais a été invité à revenir à Buckingham, les Chevaliers de Colomb ont accepté d'organiser cette conférence, en plus de mettre leur salle à la disposition du public.

Même s'il y a plus d'espace à la salle des Chevaliers, le nombre de sièges est limité à 600 pour une telle conférence.

L'entrée sera libre et il n'y aura aucune réservation. Premier arrivé, premier servi. Seuls les adultes seront admis.

Quand on connaît l'éloquence et l'humour du Père Desmarais, c'est une conférence à ne pas manquer.

BIOGRAPHIE

LE PERE MARCEL-MARIE DESMARAIS, O.P. est né à Montréal en 1908, il fait son cours secondaire au Collège Sainte-Marie, chez les Pères Jésuites.

Entré chez les Dominicains en juillet 1927, il y est ordonné prêtre en février 1932.

Au cours d'études complémentaires en Europe (1932-1935) il devient docteur en théologie (Angelicum), docteur en philosophie (Institut catholique de Paris) et diplômé de la Sorbonne.

Professeur de psychologie (1936-1939), il est élu Prieur des Dominicains à Ottawa (1939-1942).

De 1941 à 1944, le Père Desmarais dirige "La Revue dominicaine", et, de 1942 à 1944, "L'Heure dominicale" à Radio-Canada.

De retour au pays après 3 ans de mission au Brésil (1944-47), il s'occupe de prédication à la radio, puis à la télévision.

Il a publié plusieurs volumes dont le tirage total dépasse deux millions et demi d'exemplaires.

De 1960 à 1963, le Père Desmarais fut Prieur du monastère Saint-Albert-le-Grand à Montréal.

Le 1er octobre 1963, il devenait Prieur du Couvent Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Un citoyen de Buckingham est décoré

De Londres, le gouvernement polonais en exil a décerné une de ses plus hautes décorations à un ancien combattant polonais qui réside maintenant à Buckingham. En effet, la Croix d'argent du mérite a été présentée à M. Edward Krawczyk, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée samedi, le 4 janvier, au Memorial Hall de la Légion canadienne à Buckingham.

Cette décoration, qui a été remise à M. Krawczyk par le Dr Viktor Szyrnski, professeur à l'université St-Paul, qui représentait M. Alexandre Laviska, président du Gouvernement polonais en exil. C'est pour remercier M. Krawczyk de son dévouement incessant auprès de la colonie polonaise canadienne, que l'on a tenu à lui conférer cet honneur.

M. Krawczyk, qui est âgé de 50 ans, faisait partie des



Le pont du Lac à Foin de Notre-Dame du Laus, qui relie les comtés de Labelle et Papineau, sera officiellement inauguré dimanche le 12 janvier à 2 hres de l'après-midi. L'hon. Fernand Lafontaine, ministre de la voirie présidera l'inauguration de ce nouveau pont, et Mgr. Walter Proulx, curé de la paroisse en fera la bénédiction.

Par un Ordre en Conseil du cabinet provincial, le nouveau pont portera le nom de "Roméo Lorrain", à la demande du député actuel du comté de Papineau, Me Roland Théorêt.

Plusieurs ponts construits du temps de feu Roméo Lorrain, portent son nom, mais ce sera le premier pont nommé officiellement à la mémoire de l'ex-député de Papineau.

Une plaque commémorative sera dévoilée dimanche à l'occasion de l'inauguration du nouveau pont.

La population de Notre-Dame du Laus est tout particulièrement invitée à l'inauguration de ce pont à 2 hres dimanche après-midi, ainsi qu'à une réception à l'hôtel H. Lauzon de Notre-Dame du Laus.

Par ailleurs, une réception civique aura lieu à l'hôtel de ville où le ministre de la voirie et le député de Papineau seront invités à signer le livre d'or de la municipalité.

Plusieurs personnalités civiles et religieuses prendront part à cette inauguration officielle du Pont Roméo Lorrain.

VOUS AIMEZ LES NOUVELLES DE LA RÉGION
ABONNEZ-VOUS A UN JOURNAL DES ENVIRONS
LIRE "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"
C'EST AUSSI SÛR QU'UN TÉLÉGRAMME

forces polonaises lorsque la 2e Guerre mondiale éclata. Fait prisonnier, il séjourna 4 ans et demi dans cinq camps de prisonniers différents, où il fut libéré par les Américains.

Venu au Canada en 1949, comme aide-fermier sur la ferme de M. Albert Cavan, de Buckingham, il entra à l'emploi de la compagnie James Maclaren. Dès son arrivée à Buckingham, M. Krawczyk s'est joint à la Légion canadienne, succursale No 54, et en est le président depuis 1966. Il est marié et père d'un enfant.

En faisant la présentation, M. Szyrnski déclara qu'il y avait à l'heure actuelle plus de 400,000 Polonais au Canada, qu'il était très heureux qu'un de ses compatriotes soit honoré par sa mère patrie et qu'il soit aussi considéré par sa ville d'adoption.

Pour sa part, M. Krawczyk, ému par l'honneur qu'on lui a conféré, s'est dit très heureux de voir que le Gouvernement de son pays ne l'avait pas oublié. De nombreux dignitaires de la Légion canadienne assistaient à cette cérémonie.



Nous voyons ici quelques-unes des personnalités qui étaient présentes à la salle de la Légion Canadienne à Buckingham, samedi soir dernier, alors que M. Edward Krawczyk, président sortant de charge de la filiale 54 de la Légion Canadienne de Buckingham, a reçu une décoration du gouvernement polonais en reconnaissance de son dévouement incessant auprès de la Colonie Polonaise canadienne.

Sur la photo de gauche à droite: M. Cuillerier de Gatineau, député commandeur du district 14 de la Légion Canadienne; Dr. Viktor Szyrnski, professeur de l'Université St-Paul d'Ottawa, qui représentait M. Alexandre Laviska, président du gouvernement polonais en exil; M. Krawczyk; son honneur le maire Roger Daoust de Buckingham, et M. Léo-Paul Lamontagne, assistant-trésorier honoraire de la province de Québec et officier commandant de la Légion Canadienne.

Photo Studio Bastien.



Editorial



Après les Fêtes, les Carnavals...

Après la période mouvementée des fêtes, la vie a repris son cours normal cette semaine. Nous espérons que tous nos lecteurs ont passé de belles fêtes et que les rencontres familiales ont été l'occasion de renforcer l'esprit familial et de refaire l'unité là où il y avait désunion.

Dans les différents messages de Noël que nous avons lus ou entendus, on a beaucoup parlé d'amour et de paix.

Or, nous aurons la paix dans le monde quand nous aurons cette paix dans nos familles. Et nous aurons la paix dans nos familles quand il y aura plus d'amour dans les coeurs de ceux qui composent chaque famille.

Rappelons-nous que la première cellule, celle qui est à la base de la société, c'est la famille. Or, s'il y a de l'amour dans les coeurs, il y aura de la paix dans nos familles, et cette paix se communiquera à la société toute entière.

LES RESOLUTIONS

Il est de coutume au début du Nouvel An de prendre des résolutions pour la nouvelle année.

Nous appuyons fortement cette coutume, car qui que nous soyons, nous avons sûrement quelque chose à corriger dans nos vies. De plus, cette idée de prendre une ou des résolutions au début d'une nouvelle année, a une valeur morale que nous sommes parfois portés à mésestimer. En effet, le fait de prendre une résolution, comme par exemple de ne plus fumer avant de prendre une autre cigarette, celui qui a pris une telle résolution, il va y penser sûrement avant de la prendre.

Donc, les résolutions prises librement, forment le caractère et en plus nous aident sûrement à corriger nos mauvaises habitudes.

Félicitations donc à ceux qui ont pris une ou plusieurs résolutions au début de cette nouvelle année.

Quant à ceux qui n'en ont pas pris, nous les invitons à le faire, car c'est encore le temps.

Personnellement, j'ai repris le travail lundi matin avec la ferme résolution de toujours vous bien renseigner et dans la mesure du possible, de vous apporter du nouveau en 1969.

Quand je dis nouveau, je veux dire plus de nouvelles, plus d'informations pour tous nos lecteurs, mais toujours selon la devise du Bulletin: "Consacre ta vie à la vérité."

LES CARNAVALS

Aux réjouissances des fêtes, succèdent les folies carnavalesques.

En effet, les mois de janvier, février et début de mars sont la période par excellence pour les carnavals d'hiver.

Les deux premiers carnavals en lice sont celui de Duhamel les 10, 11 et 12 janvier, soit en fin de semaine, et celui de Buckingham les 16, 17, 18 et 19 janvier, en fin de semaine prochaine.

Suivront les carnavals de Ripon, Montpellier, St-André-Avellin, Plaisance, Montebello, Thurso, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Bois, et autres.

Ces carnavals, en plus d'être des occasions de réjouissances, servent souvent à recueillir des fonds pour des oeuvres paroissiales.

Donc, nous encourageons la population à participer aux différents carnavals qui auront lieu dans notre comté au cours des prochaines semaines. Nous souhaitons beaucoup de succès aux organisateurs et beaucoup de plaisir aux participants.

Cependant, même si nous sommes favorables à l'idée des carnavals, nous déplorons malheureusement les abus qui se font durant ces festivités. Selon le dictionnaire, carnaval veut dire temps destiné aux divertissements, depuis le jour des Rois jusqu'au mercredi des Cendres.

Or, il arrive que durant les carnavals certains gens confondent divertissement avec débauche, plaisir avec orgie, jeu avec vandalisme. Habituellement, la débauche, le vandalisme et les orgies se produisent à la suite d'abus de boissons, ce qui nous fait dire que l'alcoolisme est la cause de bien des maux et bêtises.

Nous ne voudrions pas que nos lecteurs pensent que c'est l'opinion que nous avons des carnavals. Les organisateurs savent ce que nous voulons dire puisque souvent ils sont les premiers à déplorer ces abus de toutes sortes qui nuisent à la bonne réputation des carnavals. Malheureusement les organisateurs étant toujours en nombre restreint dans toutes les organisations, c'est difficile pour eux de contrôler les foules qui se rassemblent lors des carnavals.

Nous faisons donc appel à la population en général pour que chacun s'amuse fermement mais sainement. Rappelons-nous, qu'en plus de la réputation du carnaval, il y a la réputation de nos villes, et villages qu'il faut non seulement préserver, mais accroître. Les carnavals sont en quelque sorte une industrie touristique qui rapporte non seulement des revenus, mais qui permet de faire connaître nos villes et villages.

A vous donc de faire en sorte que ces visites interparoissiales contribuent à relever le prestige de nos municipalités. Enfin, n'oublions pas que tout homme qui se respecte, a le devoir de se comporter correctement en tout temps, en public.

Joyeux carnaval à tous.

Roméo Chartrand,

MESSAGE DU MINISTRE DU TRAVAIL

Il y a, dans la Saison des Fêtes, quelque chose qui incite l'homme à s'interroger, à se demander s'il a bien réalisé son idéal de charité, de tolérance, et de compréhension à l'égard de son prochain.

Malheureusement, il faut bien l'admettre, très rares sont ceux d'entre nous qui conservent cette préoccupation une fois les Fêtes passées. En tant que Canadiens, nous ne traduisons pas cet idéal par des actes. Très souvent, nous refusons de participer au dialogue qui devrait précéder toute action bien conçue de nature à améliorer le sort des moins favorisés.

Nous pouvons fort bien nous demander si nous pratiquons la discrimination dans notre vie quotidienne, consciemment ou inconsciemment. Refusons-nous d'embaucher quelqu'un parce qu'il a plus de 40 ans? N'avons-nous pas refusé d'embaucher quelqu'un à cause d'une différence de couleur, de religion ou d'origine ethnique?

Lorsque nous nous asseyons à la table de négociation, nos demandes sont-elles raisonnables? Ne sommes-nous pas trop inflexibles dans nos refus? Comprendons-nous les problèmes de ceux qui ne sont pas assis à cette table de négociation, et plus particulièrement, ceux des personnes âgées, dont le revenu est immuable?

Avons-nous le droit de rejeter le principe selon lequel l'avenir de notre pays pourrait fort bien dépendre d'une entente fructueuse entre le patronat, les syndicats et les gouvernements, planifiant conjointement notre expansion industrielle, expansion qui pourrait nous apporter à tous des richesses insoupçonnées, la prospérité et la sécurité en ce pays aux possibilités presque illimitées.

Ici se trouve la raison d'être du ministère du Travail. Nous n'existons pas simplement pour régler des conflits, mais encore pour les prévenir. Nous existons pour extirper la discrimination des méthodes d'emploi. Nous existons pour fournir le moyen de communication qui fait si cruellement défaut dans les relations de travail, au Canada, à l'heure actuelle.

Nous désirons hâter la transformation des techniques pour améliorer la productivité et assurer de ce fait notre capacité de concurrence dans le monde; mais nous désirons être sûrs que cette évolution nécessaire entraîne le moins de perturbations possible et produise un maximum d'effet.

Mais il faut toujours que l'objet suprême de nos considérations soit l'homme. Il n'y a aucun aspect des travaux de mon ministère qui ne concerne pas l'homme, aussi bien en tant qu'individu qu'au sein des organisations qui le représentent. Il n'est pas une seule de nos activités dont le succès ne dépende de la tolérance, de la compréhension et de la bonne volonté entre les hommes.

Je suis plein d'optimisme pour l'avenir de notre pays. Mon ministère souhaite contribuer à cet avenir merveilleux. En tant que ministre dont la nomination est relativement récente, je suis fier de mon ministère du Travail, fier de son personnel, et je crois ferme-

ment aux principes qu'il a défendus dans le passé et au rôle encore plus important qu'il est appelé à jouer à l'avenir.

Nous autres, Canadiens, pouvons édifier une société juste si nous le souhaitons réellement, si nous pensons et agissons, où que nous soyons, d'une façon

qui réfléchisse la chaleur de Noël et les espoirs de l'Année nouvelle.

Je vous exprime à tous mes meilleurs voeux pour 1969.

L'honorable Bryce Mackasey
Ministre du Travail
Ottawa, Le 23 décembre 1968.

Loisirs sobres, loisirs plus heureux

L'Association L'acordaire est une association anti-alcoolique, fondée pour donner l'exemple par une abstinence complète des boissons alcooliques. Afin d'illustrer l'objectif de ce groupement, comparons deux familles dont les loisirs sont bien différents.

Monsieur en "49 s'est marié.
De cette union, deux enfants sont nés.
N'étant pas abstinent, depuis quelques années,
Les difficultés se sont multipliées.

La cause en est bien visible,
Monsieur Latour et la bouteille vivent ensemble.
Sa santé en est rendue sensible,
Et Mme Latour en est toute tremblante.

L'hôtel est maintenant son salon,
Et le verre de bière son compagnon.
Dans ses joies et malheurs,
C'est son seul supporteur.

Madame Latour toute découragée,
Chez sa mère s'en est allée
Avec ses enfants et ses bagages,
Car c'était la solution la plus sage.

L'autre tableau présente M. Lebrun, marié depuis 30 ans,
Et depuis ce temps, toujours abstinent.
Il aime sa femme sincèrement,
Et de toute sa famille il est content.

Honneur! Santé! Bonheur!
Dieu premier servi,
Telle est la devise qui lui tient à coeur,
C'est en résumé, la prière de sa vie.

Monsieur Lebrun a une vie bien remplie,
Sans être contre l'usage modéré de l'alcool,
Il préfère s'en abstenir,
Car cela lui assure une règle de vie,
Dont il n'aura jamais à rougir!

De ces deux exemples, a vous de choisir!
Certains critiquent le "L'acordaire"
Parce qu'ils n'ont pas le courage "de le suivre"
Et si on en voit un mal agir
On s'empresse de le dire

Mais un ne veut pas dire tous
L'important est d'avoir la charité
Envers, et contre tous
Pour détruire les préjugés
Et l'aider à se relever
Ainsi nous serons fiers
De tous nos L'ACORDAIRES.

N'enlevez pas vos parures de Noël

En raison du grand carnaval d'hiver du club Lions de Buckingham, qui aura lieu les 16, 17, 18 et 19 janvier, la direction du club Lions demande à la population de Buckingham de ne pas enlever les parures extérieures de Noël, ceci afin de garder un atmosphère de fête dans la ville, durant le carnaval.

De plus, ceux qui le désirent peuvent changer les lumières de couleur pour toutes des lumières blanches, la couleur du carnaval.

Joyeux carnaval à tous.

Tirage remis

Le tirage de l'Association Sportive de Buckingham qui devait avoir lieu le 23 décembre a été remis au 17 janvier prochain.

Entre-temps on invite la population à encourager les jeux en achetant des billets.

Bulletin
BUCKINGHAM

C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

JOURNAL DÉVOUÉ
AUX INTÉRÊTS DE:

Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Notre-Dame
de la Salette, Glen-Altmond,
Val-des-Bois, Notre-Dame du
Laus et Poltimore.

Hédonnataire du comté de Papineau
publié et imprimé à Buckingham

Redacteur: M. ROMEO CHARTRAND

ABONNEMENT:

CANADA: 1 AN..... \$3.00
HORS DU CANADA: 1 AN... \$4.00
LE NUMERO..... 10:

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ème classe de la présente publication

Premier bébé de 1969 à l'hôpital St-Michel



Le premier-né de l'année 1969 à l'hôpital St-Michel de Buckingham est une fille de 7 livres 1 once, née le 2 janvier 1969, à 10, 05 minutes du soir. L'heureuse maman est Mme Jean-Louis St-Onge de Gatineau. Le médecin qui a procédé à l'accouchement était le Dr. F. M. Wallingford. La maman et le bébé se portent très bien.

Photo Studio Bastien.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. O.

Offices de la semaine

LUNDI 13

- 7, 00 Aux intentions du St-Père, et pour les prêtres, par M. Jos Carrière
- 7, 30 Ulysse Tremblay, par Salon de coiffure Edna et Diane Proulx
- 8, 00 M. et Mme Michel Fournier, par M. et Mme Russell Thom, Fournier
- 4, 15 Mme Moïse Parent (3e anniv.), par son époux

MARDI 14

- 7, 00 John Gleason, par sa soeur, Mme Alphonse Daoust
- 7, 30 Mme Louis Mondoux, par M. le notaire et Mme Roger Munn
- 4, 15 Mlle Percide Mayer, par M. et Mme Horace Fournier

MERCREDI 15

- 7, 00 Roméo Lorrain, par la Fanfare de Buckingham
- 7, 30 Rodolphe Lurette, par des amies
- 4, 15 Euclide Tremblay, par M. et Mme A. B. Leblanc

JEUDI 16

- 7, 00 M. et Mme Philémon Gauvreau, par la succession
- 7, 30 Parents défunts, par M. et Mme Henri Bourassa
- 4, 15 M. et Mme Ernest Lanthier et Euclide Lanthier, par Mme Albert Boisvenu.

VENREDI 17

- 7, 00 Guy Chartrand, par Mme Juliette Groulx, Carol et Francine
- 7, 30 en l'hon. de la Ste-Vierge, par Mme Laurianne Chamaillard
- 4, 15 Ovide Bédard, par M. et Mme Dionne Séguin.

SAMEDI 18

- 7, 00 Honoré Cadieux, par Mlle Henriette Gosselin
- 7, 30 Mattie Maclellin par M. et Mme Lawrence MacAndrew
- 8, 00 Mme Jos, Bergeron, par son époux
- 4, 00 Mme Wilfrid Bertrand et parents défunts, par Mme Claude Bertrand.

DIMANCHE 19

- 8, 45 Mme Eva Groulx (anniv.), par Mme Juliette Groulx et ses enfants
- 11, 00 Mme Raoul Philbert, par M. et Mme Jean Philbert

PUBLICATION: Henri Patry et Suzanne Donahue (3e)

Mercredi le 15 janvier, à 8 heures p.m., assemblée du Cercle de Fermières, à la salle de l'hôtel de ville.

Cet horaire de messes est une gracieuseté de votre agent local



986-5536

ROBERT LAROCHE

BUCKINGHAM

Projet de loi pour régler les heures d'affaires

M. Bertrand dépose la loi en première lecture

QUEBEC FIXE LES HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES GRANDES VILLES.

Un comité spécial de l'Assemblée nationale a été formé dans le but d'entendre les groupes intéressés par les heures d'affaires des établissements commerciaux. Ce comité pour se réunir après la programmation des chambres.

Mercredi, on a procédé à la première lecture du projet de loi 89 qui propose l'établissement d'heures-cadres d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux de villes de plus de 1,500 habitants.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce, a expliqué les dispositions de ce projet de loi en vertu duquel, aucun client ne devra être admis dans un établissement commercial avant 8 heures du matin du lundi au samedi, ni après 18 heures les lundi, mardi et mercredi, 22 heures les jeudi et vendredi et 17 heures le samedi.

PAQUES ET NOEL

L'heure de fermeture sera 22 heures les lundi, mardi, mercredi et samedi de la semaine qui précède le dimanche de Pâques et au cours de la période du 7 au 24 décembre inclusivement. Un client ne devra pas non plus être toléré dans un établissement commercial plus de 30 minutes après l'heure de fermeture.

Tout établissement devra demeurer fermé le 1er janvier, le 24 juin, le 1er juillet et le 25 décembre, ou le lendemain de ces dates, si elles tombent un dimanche, ainsi que le premier lundi de septembre et tout autre jour fixé par proclamation du gouvernement.

LA OU LA LOI NE S'APPLIQUE PAS

Par ailleurs, cette loi ne s'appliquera pas aux établissements commerciaux dont le fonctionnement est assuré, du début à la fin d'une journée, par un effectif total de moins de quatre personnes, comprenant entrepreneurs, patrons et employés, ou uniquement pas le père et la mère et leurs enfants.

La loi ne s'appliquera pas non plus aux établissements commerciaux ni aux parties d'établissements commerciaux où se rendent exclusivement certains produits d'usage courant ou certains produits qui ne sont pas l'accessoire d'un service fourni par un établissement.

Le projet prévoit aussi qu'en cas de contravention, des amendes de \$300 à \$2,000 pourront être imposées au propriétaire, locataire ou gérant de l'établissement, même s'ils n'ont pas participé à l'infraction. Ces montants sont de \$25 à \$200 pour les contrevenants eux-mêmes lorsqu'il s'agit d'une personne autre que le propriétaire, locataire ou gérant. Quiconque pourra intenter une poursuite pour infraction à la loi et le tribunal pourra accorder les frais au poursuivant, si l'action est maintenue.

Carnaval du Club Lions

JEUDI - 16 JANVIER 1969

- 5:30 à 7:30 Souper aux fêtes et cérémonie d'ouverture Hôtel de Ville - entrée gratuite
- 9:00 à 12:00 Patinage - Aréna - Entrée: \$0,50 et \$0,25 Café servi gratuitement

Activité étudiante

VENREDI - 17 JANVIER 1969

- 9:00 à 12:00 Casino "Las Vegas" - Pageant de beauté et couronnement de la Reine - Salle des Chevaliers de Colomb - \$1,50 du couple, Orchestre "Syndicated Brass".

Activité étudiante

SAMEDI - 18 JANVIER 1969

- 10:00 a.m. Randonnées d'autos-neige pour enfants - Terrain de Golf - 2 billets pour 25¢
- 4:00 p.m.
- 2:00 p.m. Courses d'autos-neige - Parc municipal \$1, adultes et \$0,50 enfants. Les intéressés devront communiquer avec Laurier Clément 986-5801 et Paul Lanthier, 986-5346 avant le 17 janvier.
- 9:00 à 1:00 Bal du Carnaval - Salle des Chevaliers de Colomb - Götter - Prix de présence - Tirage du Snow-Cruiser - Orchestre "Billy Murphy" - \$5,00 du couple.

Activité étudiante

DIMANCHE - 19 JANVIER 1969

- 1:00 à 4:00 Randonnées en autos-neige pour enfants - Terrain de golf
- 1:00 p.m. Parade du Carnaval
- 2,30 p.m. Courses de chevaux - Parc municipal - \$1,00 adultes - \$0,25 enfants.
- 8:30 p.m. Clôture du Carnaval - Spectacle Paolo No. 1 - Théâtre Buckingham - \$2,00 par personne.

Collecte de sang

Sous le patronage

du Club Richelieu de Buckingham

Hotel de Ville de Buckingham

Rue Charles

Jeudi 23 janvier 1969

2.00 p.m. à 5.30 p.m.

7.00 p.m. à 9.30 p.m.

Cartes professionnelles

986-2524

Me ROGER MUNN

NOTAIRE

130 MACLAREN

BUCKINGHAM, QUE.

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

M. MAURICE BEAULNE C. G. A. C. A.

COMPTABLE AGREE

986-2393

118 rue Church, Buckingham



HONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES
AMBULANCE

322 PRINCIPALE
BUCKINGHAM, QUE.

LORENZO CADIEUX
GERANT - MANAGER

986-3834



Clinique de sang à Buckingham le 23 janvier

La clinique annuelle de sang de la Croix-Rouge canadienne, aura lieu à Buckingham le 23 janvier prochain, Le Club Richelieu de Buckingham organise encore cette clinique de sang qui se tiendra à l'hôtel de ville de Buckingham en après-midi et en soirée.

Le temps des fêtes étant une période propice pour les rencontres familiales et sociales, nous avons vu et entendu beau coup de nouvelles et potins.

Malheureusement plusieurs familles ont été éprouvées par la perte d'un être cher durant la période des fêtes. A toute ces familles nous offrons nos plus sincères condoléances.

Par ailleurs, même si plusieurs mortalités sont venues assombrir cette période des fêtes, nous n'avons pas eu à déplorer d'accidents graves ou mortels. Il semble que le temps froid et les tempêtes ont sensiblement refroidi les automobilistes et du même coup, ont réduit la circulation, de sorte que la police ne signale aucun accident mortel dans notre région immédiate. Bravo messieurs les automobilistes, ça prouve que lorsqu'il y a prudence, on peut éviter les accidents.

Nous désirons offrir nos félicitations à M. Edward Krawczyk un résident de Buckingham d'origine polonaise qui a reçu une décoration de son gouvernement pour dévouement incessant.

Eh bien, l'ancien théâtre Oasis, propriété de M. Marcel Croisetière, est sous le pic du démolisseur depuis quelques semaines. Avis aux intéressés qui se cherchent un emplacement pour un commerce en plein dans le centre des affaires.

Bonne nouvelle aux amateurs de carnaval, Paolo Noél sera au théâtre Buckingham pour la soirée de clôture du carnaval d'hiver du club Lions de Buckingham.

Le nouveau pont "R o mé o Lorrain" qui relie les comtés de Labelle et Papineau à Notre-Dame du Laus, sera officiellement inauguré dimanche le 12 janvier par l'hon. Fernand Lafontaine, ministre de la voirie. Plusieurs personnalités du comté seront les invités du député de Papineau, Me Roland Théoret, à cette occasion.

A la suite des nombreux amendements apportés à la loi des cités et villes, il y a quelques semaines, il semble bien que nos édiles municipaux pourront enfin bénéficier d'une hausse de traitement. En effet, selon les informations obtenues, les échevins seront payés dorénavant selon un tarif per capita basé sur la population. A Buckingham nos échevins recevraient un salaire de .10 sous par tête de population soit 7800 x .10 = \$780, annuellement. Le maire serait payé .30 sous par tête, soit 7800 x .30 = \$2340, annuellement. Ces honoraires ont été fixés par le gouvernement provincial et selon toute apparence les municipalités du Québec pourront les adopter, sans avoir à passer par le peuple pour approbation. Présentement le salaire est: pour les échevins: de \$300 par année et pour le maire \$750 par année.

N'oubliez pas le carnaval du club Lions en fin de semaine prochaine. Joyeux carnaval à tous. A la prochaine.

NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Le prochain bingo des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette aura lieu, dimanche le 12 janvier à 8 hres P.M., à l'École Centrale. Bienvenue à tous les amateurs de bingo.



On a mis des siècles à pénétrer quelques-uns des mystères et des secrets du sang humain. Au cours de ces longues années de recherches et d'études scientifiques, on a fait des découvertes prodigieuses mais aucun succédané efficace et d'emploi facile ne peut encore remplacer le sang.

Depuis quelques années, l'utilisation du sang entier et de ses dérivés constitue une thérapeutique de grande importance. La création des services de transfusion sanguine a permis d'assurer des approvisionnements adéquats de sang et elle a modifié, de façon extraordinaire, la thérapeutique et les techniques chirurgicales.



Récemment en l'Eglise St-Grégoire de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Pierre Boileau avec Mlle Claire MacMillan. Le marié est le fils de M. et Mme Adonai Boileau de Buckingham. La mariée est la fille de M. et Mme Lawrence MacMillan de Buckingham également. Les nouveaux époux ont élu domicile à Buckingham.

Photo Studio John Gleason.

Tous les jours de l'année, des milliers de Canadiens se présentent aux collectes de la Croix-Rouge et y donnent volontairement de leur sang.

En moins d'une demi-heure ils font "un don de vie", geste désintéressé qui demeure anonyme et dont le seul but est d'aider un être humain.

Les donateurs de sang du Canada, hommes, femmes, jeunes gens, de races, de religions et d'affiliations politiques diverses, appartiennent à tous les rangs de la société.

Leur générosité et leur empressement à partager leur bonne santé a été et demeure le facteur clé du succès du Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne.

Des millions de malades ont déjà bénéficié de ce service vital de la Croix-Rouge: les uns lui doivent la vie, d'autres la santé. De plus, l'exsanguino-transfusion, ou substitution presque totale de la masse sanguine, est pour des milliers de nouveau-nés la seule chance de survivre et de mener par la suite une vie normale.

Le Service de transfusion sanguine met en cause plus de Canadiens adultes que tout autre service ou tout autre programme de la Croix-Rouge. En plus des centaines de milliers de donateurs, des milliers d'hommes et de femmes consacrent leur temps à titre bénévole à l'organisation et au bon fonctionnement de plus de 5,000 collectes de sang par année dans les districts urbains et ruraux.

Des milliers d'autres jouent un rôle important dans le recrutement des donateurs. Ce travail se poursuit sans relâche pour assurer à tous les hôpitaux du Canada un approvisionnement constant et adéquat de sang total et de dérivés sanguins.

Un personnel nombreux, composé de médecins, infirmières, techniciens et autres, s'occupe du prélèvement du sang, du transport, des analyses, de l'entreposage et de la livraison aux hôpitaux.

Les collectes de sang représentent une tâche considérable. Chaque année, les véhicules parcourent des millions de milles sur les grandes routes et les petits chemins de chacune des dix provinces pour prélever environ 900,000 flacons de sang.

Ce Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne assure au malade une provision suffisante de sang entier et de ses dérivés sans frais et sans obligation de remplacement. Le malade reçoit gratuitement le sang que vous donnez à la Croix-Rouge.

Malgré qu'il soit conservé par réfrigération, le sang est une matière périssable et les approvisionnements de sang total et ses dérivés doivent être constamment renouvelés.

Les nouvelles techniques chirurgicales multiplient les utilisations du sang entier. De nombreuses opérations, considérées presque banales aujourd'hui, étaient exceptionnelles il y a dix ans. La médecine moderne fait également usage d'une grande variété de produits sanguins. Tout ceci s'est réalisé grâce à la science des médecins et des chirurgiens, à la persévérance dans la recherche et au dévouement des donateurs.

A l'avenir on trouvera d'autres utilisations à votre sang mais chaque prélèvement restera "un don de vie".



AVIS PUBLIC CANADA

Province de Québec Ville de Buckingham

A VIS DE DEPOT DU ROLE D'EVALUATION

PROVINCE DE QUEBEC,
COMTE DE PAPINEAU,
CORPORATION DE LA VILLE DE BUCKINGHAM

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Buckingham, pour l'année 1969, tel que préparé par les Estimateurs Associés Inc., représenté par MM. A. G. Galarneau, Jean B. Grenier et Gilles Leroux, dûment nommés estimateurs, a été déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, le 20e jour de décembre 1968.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit rôle d'évaluation restera ouvert à l'examen des intéressés dans les trente (30) jours qui suivent celui du dépôt, soit jusqu'au 20ième jour de janvier 1969, inclusivement, et dans cet intervalle quiconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au conseil en donnant, à cet effet, au greffier, un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte, ainsi que le montant qu'il croit juste et raisonnable pour sa propriété.

DONNE A BUCKINGHAM, ce 20e jour de décembre 1968.

GA STON RENAUD, Greffier.

DECES



L'abbé Ernest Smith, aumônier chez les servantes Jésus-Marie à Hull, est décédé subitement le samedi 4 janvier, à Perkins. Il était aumônier au monastère depuis quelques mois seulement. Il était le frère d'un ancien maire de Gatineau, M. J. Léo Smith. Né le 12 août 1907 à Perkins, il avait fait ses études au séminaire Ste-Thérèse, à Ste-Thérèse de Blainville. Ordonné prêtre en la cathédrale d'Ottawa le 24 juin 1934, l'abbé Smith avait été nommé vicaire successivement à Montebello, Fourrier, St-Rédempteur de Hull et Hawkesbury avant de revenir à St-Rédempteur. Il fut ensuite curé à Poltimore, de 1948 à 1953, puis curé fondateur de la paroisse Notre-Dame du Romaire de Pointe-Gatineau, de 1953 à 1956, et curé à Notre-Dame de Lorette de Hull de 1956 à 1968. A la retraite, il était depuis le mois de juin 68, aumônier des Servantes de Jésus-Marie, au monastère de la rue Laurier, à Hull. Le défunt était président du comité liturgique du diocèse de Hull et il était également un ancien aumônier des pompiers de Hull. Il était le fils de Edouard Smith et d'Emma Routhier, tous deux décédés. Il laisse dans le deuil, deux frères, Edouard d'Ottawa et Léo de Gatineau. Deux sœurs: Mme Gonzague Bergeron, Gertrude; Mme Albert Gratton, Laurette. La dépouille mortelle fut exposée à la maison funéraire Emond à Hull. Les funérailles ont eu lieu mardi le 7 janvier à deux heures, en l'Eglise Notre-Dame de Lorette de Hull. Un libre a suivi en l'Eglise de l'Anges Gardien d'Angers et l'inhumation eut lieu au cimetière d'Angers.

M. FERDINAND LAROCQUE

M. Ferdinand Larocque de Val-des-Bois est décédé dans un hôpital local, dimanche le 5 janvier, à l'âge de 74 ans. Né à Grenville le 16 mars 1894, il était le fils de Samuel Larocque et de Exalire Brazeau, tous deux décédés. M. Larocque était marié à Rosa Blanchard qui lui survit. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 5 fils: Hector, Josephat, Rhéal et Hubert de Val-des-Bois, Fernand de Ripon. Deux filles: Mme Louis-Albert Dumas, Rose-Aimée et Mme Eulide Carrière Claudette, toutes deux de Val-des-Bois. Deux frères: France d'Ottawa et Samuel de Timmins. Une sœur, Mme Polydor Lacasse. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funéraire mercredi le 8 janvier à 9 heures, pour le service en l'Eglise Notre-Dame de la Garde de Val-des-Bois à dix heures. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.



M. Donat Bastien, demeurant au 284 de la rue Bélanger, à Buckingham, est décédé samedi le 4 janvier, dans un hôpital local, à l'âge de 76 ans. Né à Buckingham le 11 décembre 1892, il était le fils de Moïse Bastien et de Olympe Labaie, tous deux décédés. Il était marié à Oliva Gratton qui lui survit. Il était un employé à sa retraite de la compagnie James Maclaren. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 3 fils: Léonidas et Denis de Buckingham, Paul-Emile de Joliette. Cinq filles: Mmes Alphé Patry, Olympe et Mme Donat Ruggles, Huguette, toutes deux de Masson; Léo Barbary, Aline de Buckingham, Mlle Jacqueline de Hull, Mlle Pierrette de Brockville. Trois frères: Claude, Romuald et Jean de Buckingham. Une sœur: Mme René Philibert de Boulamarque. Il laisse également 27 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funéraire lundi, le 6 janvier à 2, 15 pour le service en l'Eglise St-Grégoire à 2, 30 p.m. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Le défunt étant le frère de M. Jean Bastien, photographe et collaborateur du Bulletin, le grand-père de M. Yvan Patry, représentant de Masson et rédacteur sportif pour le Bulletin de Buckingham, la direction et le personnel du Bulletin offrent leurs plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Mlle PERCIDE MAYER

A sa résidence, 377 rue des Pins à Buckingham, est décédée samedi le 4 janvier, Mlle Percide Mayer, à l'âge de 84 ans et cinq mois. La défunte était née à Buckingham le 25 de juillet 1884. Elle était paroissienne de l'Eglise St-Grégoire. Elle laisse dans le deuil ses

neveux et nièces: M. et Mme Horace Fournier, M. et Mme Anatole Gauthier, Mme Claude Bertrand, tous de Buckingham, M. et Mme Rodrigue Gauthier de Hull, Mme Thomas Perrier, Mme Alexandre Morin, Mme Abraham Perrier, toutes de Cobalt, Ont. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Honoré Cadieux, 322 rue Principale à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funéraire mardi le 7 janvier à 9, 45 pour le service en l'Eglise St-Grégoire à 10 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. HARRY HARVEY

M. Harry Harvey est décédé subitement le 24 décembre, à la résidence de sa fille, Mme Ivan Spate, 125 St-Laurent, à Buckingham, à l'âge de 70 ans. Il était né à Darlastan, Angleterre, le 4 février 1898. Il demeurait à Buckingham depuis 1960. Il laisse dans le deuil, une fille, Mme Ivan Spate, Annie de Buckingham. Un frère, Silas, une sœur, Annie Hewitt, tous deux d'Angleterre. Il laisse également 2 petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Honoré Cadieux, 322 rue Principale à Buckingham, où un service funéraire eut lieu, vendredi le 27 décembre, célébré par le Rév. Roland Grégoire. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Andrew.

MME HARRY CLEMENHAGEN

Mme Harry Clemenhagen, née Esther Laforce, de Buckingham-Ouest, est décédée dimanche le 29 décembre à l'âge de 73 ans. Son époux l'avait précédée dans la tombe en 1967. La défunte laisse dans le deuil, 2 fils: Leslie et Hughie, de Buckingham. Quatre filles: Lilda et Charlotte de Buckingham, Mme Saul Gosewitz d'Ottawa, Mme Andrew McGarry, de Dunnville, Ont. Un frère, Murdock Laforce de Buckingham. Deux sœurs: Mme Huguette Margetts de Kemptville, Mme George Hottinger de Hamilton. Huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Honoré Cadieux, 322 rue Principale de Buckingham. Les funérailles ont eu lieu le 1er janvier en l'Eglise Baptiste à 2 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière Baptiste.

SYLVIE MAGEAU

Dans un hôpital local jeudi, le 2 janvier 1969, est décédée Sylvie Mageau, fille bien-aimée de Jean-Charles Mageau, et de Lorraine Marinier de Notre-Dame de la Salette, à l'âge de 5 ans et 8 mois. Outre son père et sa mère, Sylvie laisse dans le deuil, 4 sœurs: Diane, Louise, Pauline et Suzie, toutes à la maison. Sa grand-mère maternelle, Mme

Aurore Marinier-Morin, La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funéraire dimanche le 5 janvier pour le service funéraire en l'Eglise de Notre-Dame de la Salette à 3 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. DELPHIS CHARRON

M. Delphis Charron de Notre-Dame de la Salette est décédé samedi le 4 janvier, dans un hôpital local, à l'âge de 91 ans. M. Charron était né à Poltimore le 18 mai 1877. Il était marié à Amanda St-Amour qui lui survit. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 3 frères, Louis de Poltimore, Damien et Camille de Buckingham. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funéraire, mardi le 7 janvier pour le service en l'Eglise de Notre-Dame de la Salette à 10 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. ARTHUR BOULAY

Lundi le 6 janvier, dans un hôpital local, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Arthur Boulay, époux en secondes nocces de Lisa Laurin, de la 4ie Concession à Buckingham. Le défunt était paroissien de l'Eglise St-Luc. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren d'où eut lieu le départ du cortège funéraire jeudi à 2, 15 hres pour le service en l'Eglise St-Grégoire à 2, 30 p.m. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Val-des-Bois

RESULTATS DU BINGO DU 29 DEC.

Gagnants des prix: 10 parties régulières: Mmes Gilbert Peck, Patrick Gravel, Roméo Blanchard, Maurice Sarrazin, Valmore Blanchard, Mlle Hermine Morin, M. Jules Vallières, M. Jean-Claude Larocque, 5 parties spéciales: M. Jean-Claude Larocque, Mme William Peck, Mme Jean-Marie Morin, Mme Normand Cyr, Mlle Francine Morin Petit lot: Mme Jean-Marie Morin. Le gros lot de \$100, n'a pas été gagné.

A l'occasion de ce bingo des prix avaient été offerts par Mme Germaine Binette, M. René Portelance, M. Robert St-Louis, M. Lionel Gauthier, M. Théobald Bisson, M. Aurèle Boudadier, Hôtel Pre-des-Pins, Auberge des Chutes. L'Association des Loisirs re-

Trop de rhum... "e" Grippe Hong-Kong... Pas de quorum

Pour les membres du conseil municipal de Buckingham, on ne peut pas dire que l'année 1969 a commencé sur le bon pied.

Je ne sais si nos édiles municipaux ont pris de nouvelles résolutions pour 1969; Je ne sais pas si c'est le rhum (e) ou la grippe Hong Kong qui en est la cause, toujours est-il, que lundi soir dernier, pour la première assemblée de l'année, seuls le maire Roger Daoust et les échevins Cameron et Thibeault étaient présents, il fut donc décidé d'ajourner l'assemblée à mercredi le 8 janvier.

Nous vous communiquerons le compte-rendu de cette assemblée la semaine prochaine. Après avoir ajourné l'assemblée faute de quorum, le maire a déclaré et je cite: L'année commence mal, mais vous allez voir, elle va bien finir. Que ce soit un souhait du nouvel An ou un simple vœu, souhaitons que les espoirs du maire se réalisent.

merci sincèrement ces généreux donateurs ainsi que tous ceux qui ont participé au succès de cette organisation.

PROJET D'ENSEMENCEMENT DES LACS DE LA MUNICIPALITE DE BOWMAN.

Le maire de la municipalité de Bowman, M. Léo Larocque nous apprend qu'un montant de \$2,000, a été voté pour l'ensemencement des lacs de cette municipalité. Cette argent servira à l'achat de 20,000 truites grises qui seront livrées à l'autonne à une longueur d'environ 4 à 5 pouces et réparties dans différents lacs. On projette également de continuer dans ce sens à chaque année afin de parer au dépeuplement de nos lacs et de conserver leur richesse naturelle. Ce projet des plus louable, mérite sûrement des félicitations et la collaboration de tous pour aider à la conservation de ce poisson.

14-15-16 FEVRIER 1969

CARNAVAL

Notre-Dame de la Salette

Attractions de tous genres

Souper canadien

Autos-neige

Sleigh Rides

Ballon sur glace

Un événement à ne pas manquer.

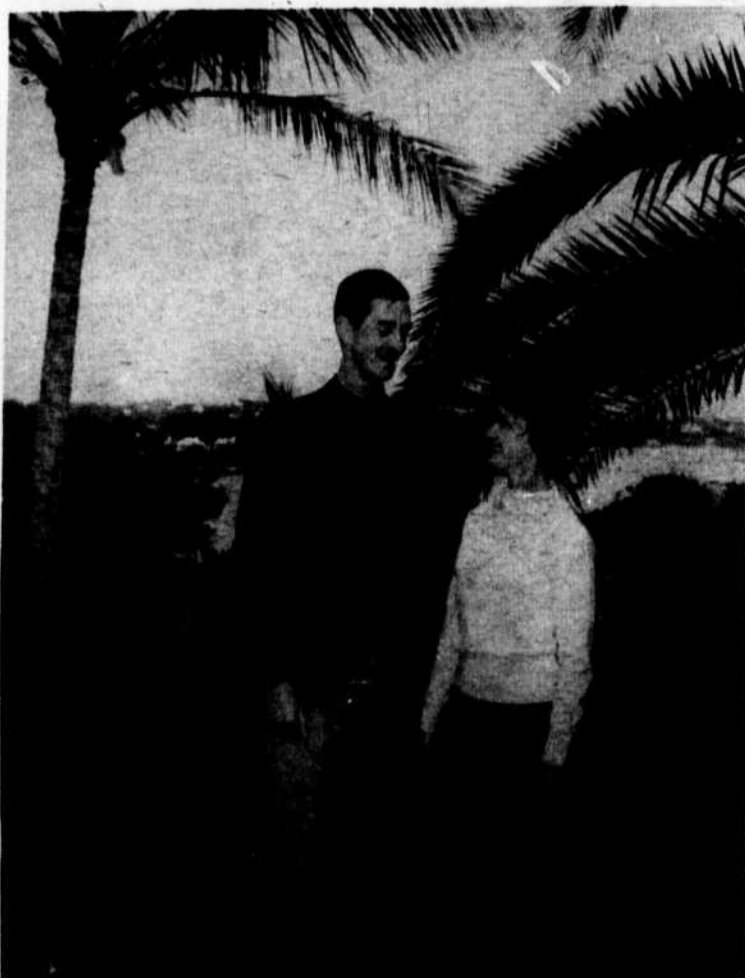
Organisé par l'Association du Carnaval de N.-D de la Salette

LE CARNAVAL DES LIONS



Nous voyons ici deux membres du club Lions, MM, Horace Gauthier et Thom Laframboise qui sont responsables de la soirée d'ouverture au carnaval du club Lions qui a lieu en fin de semaine prochaine, soit les 16, 17, 18 et 19 janvier. Cette soirée a lieu en la salle de l'hôtel de ville, de 5, 30 à 7, 30 P. M.

Photo Studio Bastien.



Nous voyons ici M. et Mme Jean-Paul Duchesneau, nouveaux époux, photographiés sur les terrains du Belmont Hôtel and Golf Club, à Warwick, Bermudes, où ils ont passé leur lune de miel. La mariée est Francine Lavergne, fille de M. et Mme Théobald Lavergne de Buckingham. Le marié est M. Jean-Paul Duchesneau, fils de M. et Mme Ralph Duchesneau de Montebello. Les nouveaux époux demeurent maintenant à ville Lemoine, Québec.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉDILES SERA BASÉE SUR LA POPULATION

"Depuis certains événements douloureux encore tout près de nous," disait M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, à l'occasion du début en deuxième lecture du bill 285, modifiant considérablement la loi des cités et villes, "la population du Québec a pris conscience de ce qu'il en coûte en temps et en santé aux hommes publics. On ne peut plus raisonnablement s'attendre, dans le monde où nous vivons, à du pur bénévolat".

Après de nombreuses consultations et de sérieuses études, le ministre Lussier en est donc venu à la conclusion que la nouvelle rémunération des édiles municipaux devait être basée sur la population d'une municipalité. Cette suggestion a été acceptée par la quasi totalité des membres puisque seuls les députés de Robert-Baldwin et de Pointe-Claire ne semblaient pas d'accord sur la question.

L'ÉCHELLE

Ceux-ci ont demandé que les municipalités soient libres d'accorder ou pas ces émoluments mais l'article de la loi précise que les nouveaux salaires aux maires et aux échevins sont obligatoires.

La nouvelle échelle de salaires accorde \$21,500 au maire d'une municipalité de plus de 200,000 habitants et \$5,375 aux conseillers. Les municipalités qui ont entre 90,000 et 100,000 de population accorderont au maire un revenu annuel de \$15,500 et de \$4,834 aux conseillers.

Dans le cas des municipalités ayant de 50,000 à 60,000 de population, les émoluments du maire seront de \$11,500 et ceux des échevins de \$3,834. Il y aura, ainsi, 16 catégories de municipalités pour les salaires des dirigeants municipaux.

Cours de préparation au mariage

Avis à tous les intéressés, le diocèse de Hull publie la liste des endroits et des dates des prochains cours de préparation au mariage dans les différentes paroisses du diocèse.

Voici les endroits et les dates:

St-Jean-Bosco (Hull)	dimanche	12 janvier
St-Jean-Marie-Vianney (Gatineau)	mardi	14 janvier
Sacré-Coeur (Hull)	jeudi	16 janvier
Très-Saint-Rédempteur (Hull)	jeudi	16 janvier
St-François-de-Sales (Pte-Gatineau)	lundi	27 janvier
St-Joseph (Hull)	mardi	4 février
St-René-Goupil (Gatineau)	mercredi	5 février
Couvent N.-D. Auxiliatrice (Masson)	mardi	18 février
Notre-Dame-de-Grâce (Hull)	mercredi	5 mars
St-Raymond (Hull)	mardi	8 avril
Notre-Dame-de-Lorette (Hull)	jeudi	10 avril
Centre diocésain (Hull)	jeudi	22 mai

Réunion de prières à Buckingham

A l'occasion de la Semaine de Prières pour l'unité des chrétiens, du 19 au 25 janvier, une réunion de prières aura lieu lundi le 20 janvier à 8 hres p. m. en l'Eglise St-Grégoire de Nazianze.

Prendront part à cette réunion, de prières, tous les chrétiens de toute confessionnalité, de la ville de Buckingham.

Cette réunion de prières sera suivie d'une réception en la salle des Chevaliers de Colomb de Buckingham, offerte par le conseil 2056 de Buckingham.

Cette réunion de prières revêtant un caractère oecuménique, tous les fidèles de toute croyance sont invités à venir prier en groupe, à cette occasion.



La circulation en forêt

La 30e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise aura lieu mercredi et jeudi, 15 et 16 janvier, au Château Frontenac, Québec. L'on attend à cette occasion quelque 200 directeurs provinciaux et régionaux, de même que plusieurs membres de cet organisme dédié à la conservation des ressources naturelles et à la protection des forêts.

L'assemblée débutera à 2h, 30 mercredi après-midi, le 15 janvier, dans la salle Jacques Cartier. Un panel sur la circulation en forêt étudiera les différents aspects du problème dans la province; il sera présidé par monsieur Yvon Dubé, ing. -F., directeur général des bois et forêts au ministère des Terres et Forêts du Québec; les panelistes seront MM. Jean-Edgar Porter, ing. f., directeur des forêts expérimentales au ministère des Terres et Forêts du Québec; Jean Duguay, ing. f., secrétaire du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche; Robert Lafrance, ing. f., ingénieur forestier en chef adjoint à la Compagnie internationale de Papier du Canada; J. R. Pitre ing. f., gérant de l'Association de protection à la Compagnie Price Limitée et Paul Boucher, forestier au ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.

Jeudi matin, le 16 janvier, les séances auront lieu au même endroit à compter de 9 heures. Il y aura présentation des rapports annuels du président, Alphonse Goulet, du trésorier, Omer Lussier et du directeur général, Jules Breton. Un panel sur les associations forestières régionales est également au programme. Il y aura ensuite élection du bureau de direction, du conseil exécutif et des officiers pour l'année 1969.

A midi et trente, dans la salle de bal, le ministère des Terres et Forêts du Québec offrira le banquet de l'ORDRE DU MERITE FORESTIER; l'honorable Claude G. Gosselin, ministre, sera le conférencier d'honneur et il remettra les décorations de l'Ordre aux récipiendaires.

Toutes les personnes intéressées au problème forestier du Québec sont cordialement invitées à assister à cette assemblée générale annuelle.

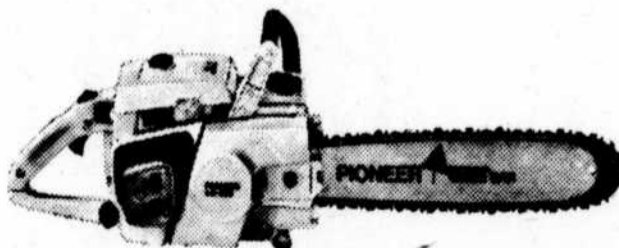
SCIES À CHAÎNE PIONEER PIONEER PRIX D'AUBAINES EXCEPTIONNELS

ACHETEZ MAINTENANT

EPARGNEZ

LA SCIE À CHAÎNE PROUVÉE PAR LES PROFESSIONNELS

- PLUS DE PUISSANCE
- POMPE D'AMORÇAGE, PERMET UN DEMARRAGE DU PREMIER COUP PAR TOUTES LES TEMPERATURES
- LÉGERE
- COUPE TRÈS RAPIDE



ENTIÈREMENT GARANTIE

Berndt Bros. Garage

986-2733

Buckingham

J.-J. Boileau

766-2204

N.-D. de la Salette

Marius Thibault

316-s-2

Val-des-Bois

Programme d'Habitation 1968-1969 de la Société d'Habitation du Québec

Paolo Noël à Buckingham



La loi de la Société d'habitation du Québec permet l'élaboration de la mise en œuvre de programmes d'habitation devant faciliter le logement de tous les secteurs de la population qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent se procurer un logement convenable répondant à leurs besoins en égard à leurs revenus. Ces logements prennent la forme soit d'unités de logements proprement dits, soit d'unités d'hébergement ou d'hôtellerie. Souvent, les deux formes se trouvent sous un même toit.

Les secteurs de la population plus particulièrement visés sont les personnes âgées, l'enfance exceptionnelle, y compris les pouponnières, les étudiants, les aveugles, les handicapés et les familles à faible revenu.

Les programmes qui seront

entrepris au cours de l'année financière 1968-1969 peuvent se résumer comme suit:

- a) Programme d'habitation à loyer modique pour personnes âgées par des organismes sans but lucratif, 37 projets pouvant loger 6,265 personnes.
- b) Programme d'habitation à loyer modique pour cas spéciaux (enfance exceptionnelle etc.) par des organismes sans but lucratif, 28 projets, pouvant loger 2,885 personnes.
- c) Programme d'habitation pour étudiants par les universités et collèges ou commissions scolaires, 21 projets pouvant loger 9,371 étudiants.
- d) Programme d'habitation à loyer modique pour des familles à faible revenu par des municipalités, 16 projets comprenant 2,155 unités de

logements.
e) Programme d'habitation à loyer modique pour familles à faible revenu, par des organismes sans but lucratif, 15 projets comprenant 1,020 unités de logements.

Les investissements requis pour la mise en œuvre de ces programmes seront de l'ordre de \$150,000,000. Il est à noter que les projets se situent dans quelque 120 municipalités par tout le Québec, aussi bien de la Gaspésie aux Cantons de l'Est, de la Côte Nord à l'Abitibi que dans les grandes régions urbaines de Québec à Montréal.

Quoique ce programme d'habitation est substantiel pour l'année en cours, il est évident que d'autres projets en accord avec les objectifs visés par la Société d'habitation du Québec pourront s'y ajouter.

Les conséquences de la taxe de vente dans Hull et la région

Le Conseil économique de l'Outaouais a fait une requête au gouvernement provincial pour qu'une étude en profondeur soit ordonnée sur les mérites de notre proposition d'abaisser le taux de la taxe de vente dans la région de l'Outaouais, à cause des problèmes particuliers que pose la présence de la ville d'Ottawa aux frontières de la région.

À la suite d'une requête du Conseil économique, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce acceptait, en mai dernier, de confier à des spécialistes le soin d'établir le volume de ventes au détail fait à Ottawa par des québécois.

Les experts en sont arrivés au chiffre de 79,1 millions.

La première conséquence de cette situation est la perte, pour les municipalités, de montants élevés au titre de la ristourne de la taxe de vente. Ainsi, on estime que la ville de Hull recevrait, annuellement, environ \$885,000 de plus, si les achats effectués à Ottawa par des Hulllois étaient dans leur ville. Les municipalités environnantes bénéficieraient également d'un volume d'affaires accru dans leur région, car la ristourne de la taxe de vente est distribuée selon une formule qui avantage autant la région que la ville où s'est effectué l'achat.

Le rapport des experts démontre également que la région de Hull bénéficie de l'un des plus hauts revenus per capita de la province (après Montréal et Chicoutimi), mais que d'autre part, les ventes au détail, per capita, sont à peine comparables à la moyenne de la province.

Maintenant que le gouvernement du Québec a en main le tableau scientifique de la situation, le Conseil économique de l'Outaouais lui demande de poursuivre plus à fond son étude de la situation, en établissant cette fois les conséquences de l'abaissement du taux de la taxe à 4%, pour la région de l'Outaouais, en tenant compte autant des intérêts de la région que ceux du trésor provincial.

Dans un mémoire soumis au gouvernement en mars 1967, nous réclamions des mesures radicales pour enrayer l'évasion fiscale et rapatrier dans l'Ouest du Québec une partie du commerce de détail qui se fait du côté ontarien. Le rapport du groupe des experts, d'une part, et les recommandations semblables de la Com-

mission Dorion, nous incitent à redoubler d'ardeur pour convaincre le gouvernement de s'attaquer sans délai à la solution de ce problème chronique, qui explique en bonne partie le progrès trop lent de la région.

Aux amateurs de ski

Le Dr. Richard Lemieux nous informe qu'un autobus gratuit a été mis à la disposition des étudiants qui sont également amateurs du ski.

Tous les samedis, tant que la température le permettra, un autobus quittera la cour du collège St-Michel à 9 hres du matin pour la piste de ski Edelweiss. Le retour se fera à 4,30 P.M. Le transport sera gratuit et tout ce qui vous en coûtera, c'est la somme de \$2,50 pour le monte-pente, pour la journée.

Donc, avis aux fervents amateurs de ski; Départ tous les samedis matins à 9 heures.

Message du VON

L'Ordre des Infirmières de Victoria organise une série de cours pré-nataux d'une durée de huit semaines, commençant le 9 janvier à 7 hres P.M., en la salle de la cloche de l'hôtel de ville.

Les personnes intéressées pourront alors s'inscrire ou si elles le préfèrent, elles peuvent téléphoner en demandant à l'opératrice le numéro Zenith 28760.

Masson

BAPTÈME

PATRY - M. et Mme Pierre Patry née Gertrude Deschamps, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils à l'hôpital St-Michel, de Buckingham et baptisé sous les prénoms de Joseph, Hugues, Yvan, Guillaume, Perrain et marraine: M. Hugues Patry et Mlle Madeleine Deschamps.

Le club Lions de Buckingham est heureux d'annoncer à la population de Buckingham et la région que Paolo Noël sera l'artiste invité à la soirée de clôture du carnaval, qui aura lieu au théâtre Buckingham, dimanche le 19 janvier. Donc hâtez-vous de faire vos réservations, car l'espace est limité.

ATTENTION

LES ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNITE DE READAPTATION DOMREMY, BUCKINGHAM INC. AURONT LIEU VENDREDI LE 10 JANVIER 1969 A 8.30 P.M. AU LOCAL.

In the splendor of 70mm. wide screen and full stereophonic sound!

"GONE WITH THE WIND"

CLARK GABLE
VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA de HAVILLAND

ADMISSION: \$1.50

14 ANS

REPRESENTATIONS:

Semaine Week
soirée night
7.30 P.M. Dimanche - Sunday
Matinee: 1.30 p.m. - Soirée-Night: 7.30 p.m.

DU 12 AU 18 JANVIER 1969

THEATRE BUCKINGHAM

Rue McLaren
Buckingham

1969

ANNEE
SENSATIONNELLE

Grande VENTE DE JANVIER

COMMENCANT
JEUDI
LE 16 JANVIER
A 9.00 A.M.

NOTRE STOCK ENTIER DE

ROBES POUR DAMES

VENTE A MOITIE PRIX
Robes en lainages - crêpe -
brocades - Régulier \$8.95 à \$39.95

Réduit pour écouler
\$4.88 à \$19.88



MANTEAUX D'HIVER

Riche assortiment de manteaux d'hiver Mohair -
seal skin - tissus variés - Drap velours - garnis
de vison ou non garnis.

Extra spécial
\$29.88 et plus

GILETS BULKY PULLOVERS & CARDIGANS MOHAIR ETC... Reelle aubaine Spécial \$7.88 et plus

GILETS EN NYLON
PIQUE POUR DAMES
genre instructeur
Assortiment de couleurs
et grandeurs

Valeur jusqu'à \$24.95

Vente
à partir de **\$12.88**

COSTUMES POUR DAMES

EN TRICOT DE LAIN & DOUBLE

3 Mcs & 2 Mcs

Valeur jusqu'à \$39.50

En vente à partir de **\$14.88**



BLOUSES POUR DAMES

Vaste choix de blouses dernier
cri - En spécial pour cet événe-
ment - Grandeur 10 à 44
Valeur jusqu'à \$4.95

Spécial **\$2.88 et plus**

10% d'escompte sera accordé
sur toutes marchandises régu-
lières au comptant, non men-
tionnées sur ce circulaire du
16 janvier au 8 février 1969.



COSTUMES DE NEIGE POUR ENFANTS

1 pièce & 2 pièces -

Valeur \$14.95

En vente
à partir de **\$7.88**

Manteaux de ski

Velours - Coupé

BORG

Garnies de fourrure

8 à 18

Valeur \$29.95

Solde **14.88-**



SLACKS POUR DAMES Extensibles

ainsi que corduroy - piqué - lainage

Spécial **\$4.88 et plus**

FUTURAMA ET SMART

LOOK Manteaux d'hiver pour
fillettes - et ensemble 2 pièces.

Valeur jusqu'à \$30.00

Réduit pour écouler
\$14.88 et plus



PARDESSUS EN CAOUTCHOUC

Pour toute la famille -
Marques reconnues : DOMINION -
GAYTEES - Réduit plus bas que
le prix coûtant.

VENEZ TOUS VOUS EN PROCURER



Pantalons de ski

pour dames
extensible - doublé
Thermal

Vente **12.88**

SPECIAL - SPECIAL

Gilets et chandails en banlon

- Marques reconnues -

Helen Harper et Holliday -

Teintes nouvelles.

\$2.88 à \$4.88

VISITEZ NOTRE SOUS-BASSEMENT ET NOTRE
2e PLANCHER POUR DE RÉELLES AUBAINES
TABLES DE SPECIAUX



BOTTES A NEIGE POUR DAMES

Brunes, noires ou cuir naturel
et vinyl - Reg. jusqu'à \$19.95

\$8.88 et plus

Jupes pour dames

Worsted - tweeds -

Jupes a des prix

incroyablement bas.

Régulier jusqu'à \$14.95

Réduites pour écouler

\$3.88 à \$8.88

SOULIERS pour dames

MARQUES RECONNUES

- Pumps - talons cubains, hauts
et ballerinas -

Régulier jusqu'à \$14.95



\$2.88 - \$4.88
\$1.00 & \$6.88

CHEZ

ELI ASSAD INC.

Votre magasin de famille

986-3810

470, PRINCIPALE

BUCKINGHAM

CAR COAT POUR DAMES

Styles nouveaux - Teintes assorties

Aubaines avantageuses -

Valeur jusqu'à \$69.50

De **\$14.88 à \$34.88**

1969 L'ANNÉE DES AUBAINES

**PROFITEZ DE CETTE BELLE OCCASION
VENEZ ÉCONOMISER**

Nous offrons à nos clients pour cet événement exceptionnel,
des aubaines sans précédent sur les marchandises de quali-
té, pour tous les membres de la famille.

Vente de JANVIER

COMMENCANT JEUDI 16 JANVIER A 9.00 A.M.



Habits

Tissu 100% laine- Habits faits à la main - Economisez en vous procurant plusieurs habits de très haute qualité à des prix incroyables...

VALEUR \$99.50

POUR

\$39.88 - \$49.88

\$59.88 - \$69.88

LOT SPECIAL

Manteaux ,

Gilets sport

Coupe-vent

Valeur jusqu'à \$39.95

Solde

10.00



**GILETS
BULKY**

POUR HOMMES

Tricot Mohair - Rég. \$19.95

Spécial 6.88 et plus

Vestons sport

POUR GARÇONS

En fin tissu de laine

Dernière mode - Grandeur 24 à 34

**En vente
à partir de 12.88**

Chemises sport

pour garçons - Nouveaux styles

Valeur jusqu'à \$3.98 - Bond Street
Mylord

Vente à 2.49 et plus

Manteaux, vestons sport, etc... pour hommes.

Doivent être écoulés à 19.88 et plus

VISITEZ NOTRE PLANCHER
POUR HOMMES, VOUS Y TROUVEREZ DE
NOMBREUX ARTICLES NON-MENTIONNES
SUR CE CIRCULAIRE.

SOULIERS POUR HOMMES

Lot spécial

Solde 5.00

PANTALONS CORDUROY

pour garçons
Couleurs assorties
Valeur de \$7.95

A partir de 4.88

Gilets de ski 3/4

EN NYLON DOUBLE EN BORG
POUR GARÇONS

Rouge, noir, bleu - Valeur \$14.95
Grandeur : 24 à 36

Extra spécial 8.88 et plus



Gilets de ski POUR HOMMES

en nylon piqué Valeur \$14.95 Doublés en orlon

Rouge, noir, bleu. Grandeur S.M.L. XL.

Special 10.88 et plus

Paletots POUR HOMMES

VALEUR \$79.50
Tissu anglais tout laine

**SPECIAL
19.88 @ 49.88**

PANTALONS

Nouvelles teintes Worsted - Flanelle
VALEUR \$14.95

Extra spécial 6.88 et plus

Chemises sport POUR HOMMES

De marque reconnue
Tooke - Van Heusen - Blueston
Valeur jusqu'à \$7.95

Vente

3.88

Combinaisons Penmans 71

pour hommes **Spécial: 4.88**

SPECIAL

GILETS pour hommes

Collet roulé

A PARTIR DE 2.88

Costumes Ski-Doo

POUR HOMMES - DAMES - ENFANTS

En grande vente

BOTTES DE CAOUTCHOUC

Doublées - Pour toute la famille
ENFANTS DE 6 à 12 \$3.88
JUNIORS DE 13 à 3 \$4.88
GARÇONS DE 1 à 6 \$4.88
HOMMES DE 6 à 12 \$5.98

ELI ASSAD INC.

Le magasin des aubaines

**986-3810
470. MAIN STREET
BUCKINGHAM**

"24 Heures Auto-neige Enrg."

DURÉE.

Cette compétition durera 24 heures; elle débutera à 2 h r e s p. m. (14 heures) le 18 janvier, 1969 devant le Domaine Mont-Pellier, Lac Simon - Côté Papineau et se terminera à 2 h r e s p. m. (14 heures) le 19 janvier 1969.

BOURSE	\$ 5000.
1er prix	1200.
2e prix	900.
3e prix	600.
4e prix	300.
5e prix	200.
6e prix	100.

Toutes les équipes qui termineront et qui auront fait 66 % des tours de l'équipe gagnante recevront \$50,00

En plus, le gagnant se méritera un Trophée du Commanditaire.

GAGNANTS

L'équipe qui aura complété le plus de tours durant 24 heures sera déclarée l'équipe gagnante.

En cas d'égalité, les équipes devront faire trois tours de plus afin de déterminer le gagnant.

FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque équipe devra verser un montant de \$90,00 par mandat-poste ou chèque accepté avant le 11 janvier 1969, pour être inscrite à ce marathon.

LOGEMENTS

Toutes les facilités de logements et nourriture sont disponibles sur les lieux. Faire vos réservations immédiatement.

Les premiers arrivés seront les premiers servis. Vous trouverez sur les lieux une station d'essence ainsi que les huiles à moteur pour vos véhicules.

REGLEMENTS

Seules les trois autos-neige enregistrées pourront participer à la course. Seuls les conducteurs enregistrés auront droit de conduire les véhicules. Seuls les mécaniciens du ptt auront droit d'effectuer les réparations.

DÉPART

Le départ sera fait d'une seule rangée et les premières places seront tirées au sort.

ENREGISTREMENT DES CONDUCTEURS

Tous les conducteurs devront être enregistrés avant 12 heures (midi) le 18 janvier 1969.

ENREGISTREMENT ET EXAMEN DES MACHINES

Tous les véhicules qui participeront à la course devront être rendus avant 10 heures 30 minutes, samedi, le 18 janvier 1969.

Lors de l'enregistrement des voitures, chaque équipe rece-

dra un numéro pour chaque machine et chaque conducteur. Les numéros seront appliqués sur le capot et les côtés de l'auto-neige.

COURSE

La course se fera au sens contraire des aiguilles d'une horloge.

CONDUCTEURS

Tout conducteur conduisant son véhicule de façon dangereuse ou pris à bloquer le passage d'un autre conducteur pendant des tours et après deux avertissements, sera disqualifié; les mêmes sanctions seront appliquées aux autres membres de l'équipe si ceux-ci conduisent de la même façon.

Tous les conducteurs ou membres de l'équipe pris en état d'ébriété seront disqualifiés.

Il sera défendu de consommer des boissons alcooliques durant cette compétition.

ACCIDENTS

VOITURE EN FEU: - Le conducteur devra placer ce véhicule en dehors de la piste si possible et indiquer aux autres conducteurs de s'éloigner de ces lieux.

En cas d'accident ou de voiture en panne, le membre de l'équipe devra reprendre le tour au même endroit qu'au moment de l'impact.

Des équipes seront sur la piste pour avvertir des concurrents si un membre de l'équipe est en panne. Lorsqu'il y a accident, les personnes impliquées doivent lever les mains en l'air pour indiquer qu'elles ne sont pas blessées.

BLESSURES CORPORELLES

Des équipes de secours seront sur les pistes durant la compétition ainsi que les ambulanciers St-Jean et un médecin qui aura autorité, à savoir, en cas de blessures, le médecin pourra empêcher un conducteur de terminer la course; Les deux conducteurs restant devront terminer la course.

En cas d'un refus d'un conducteur d'arrêter de courir, après avertissement du médecin, l'équipe sera disqualifiée.

RENONCIATION

Tout coureur doit signer une renonciation.

Si un coureur n'est pas âgé de vingt et un ans et s'il possède une licence de véhicule moteur, il devra faire signer son père;

En cas de décès du Père, la mère devra signer;

Si les parents sont décédés, son tuteur devra signer.

DISQUALIFICATION

S'il est jugé qu'un conducteur durant la compétition, conduit sa machine (auto-neige) de façon dangereuse, de quelque façon que ce soit, le

commissaire en chef de la piste pourra le disqualifier.

Si un conducteur se livre à des assauts sur un autre conducteur, ou sur un officier dans le ptt ou le paddock, ou quelque endroit avoisinant la piste, le commissaire en chef aura droit de suspendre le conducteur pour ce méfait.

Si plus d'un conducteur est suspendu ou disqualifié, l'équipe complète sera disqualifiée et en plus, elle perdra tous les droits d'entrée et de bourse s'il y a lieu.

PROTET

Les conducteurs auront droit d'enregistrer un protêt au Syndicat d'Aménagement et faire entendre leurs témoins.

Tous les membres de l'équipe devront être présents à cette assemblée et une décision sera rendue par les membres, c'est-à-dire les officiers de la course et du Syndicat d'Aménagement.

\$5,000,00 EN BOURSES, LE MONTANT LE PLUS IMPOSANT JAMAIS VERSE DANS LE DOMAINE DU SPORT AUTO-NEIGE.

Le Syndicat d'aménagement de Papineau-Est qui organise pour la seconde année la plus importante course d'auto-neige jamais vue dans le monde a décidé de récompenser les lauréats en leur versant des montants très intéressants en argent. C'est pourquoi "les 24 Heures auto-neige" verseront cette année des bourses d'une valeur de \$5,000, soit le montant le plus imposant jamais versé dans le domaine des courses auto-neige pour une seule compétition.

Il faut dire que les coureurs se mériteront bien cette bourse, car l'effort qu'ils doivent fournir est énorme. Chaque équipe comporte en effet trois coureurs qui se relaient pendant 24 heures sur un parcours de quatre milles qui devient de plus en plus difficile, au fur et à mesure que les heures passent. C'est ainsi que l'an passé, l'équipe gagnante a parcouru au total 896 milles en 24 heures, soit une vitesse moyenne de 37 milles à l'heure avec les trois-quarts du parcours se faisant à travers bois tandis que l'autre mille s'effectuait sur le Lac Simon.

Cette année, le premier prix sera de \$1,200., le second de \$900,00, le troisième de \$600, le quatrième de \$300., le cinquième \$200, et le sixième \$100. De plus, toutes les équipes qui termineront et qui auront fait 66 pour cent des tours de l'équipe gagnante recevront \$50,00.

Les coureurs ont jusqu'au 11 janvier 1969 pour s'inscrire en communiquant avec M. Lorenzo Proteau, 2169 Est, rue Prieur, Montréal, au téléphone 381-3016 ou 387-7313. "Les 24 Heures auto-neige" ont lieu au Lac Simon les 18 et 19 janvier. C'est la course qui intéressera tous les amateurs de ce sport.

Toutes les personnes qui auraient des chambres disponibles dans la région à l'occasion du 24 hrs d'auto-neige les 18 et 19 janvier, n'auront qu'à communiquer avec le Domaine Mont-Pellier 425-2521. M. Proteau.

EQUIPES INSCRITES A DATE AU 24 HEURES AUTO-NEIGE.

NOM	NO. D'EQUIPES.
Georges Marquis - Québec	2
R. Hotte - Chénéville	1
Small Engine Shop - Est-Templeton	1
Compagnie Snow - Jet - Thetford Mines	7
Compagnie Bombardier	2
Marcial Dupuis - Témiscamingue	1
Motte-Ski - St. Hyacinthe	1
Boa-Ski	1
Scorpion	3
Panthère	1
Alouette - Feather Weight	3
Snow Prince	1
Polaris	2
Michel Libersan - Montréal	3
Gaston Bernard - Rigaud	1
Claude Ricard - Val D'Or	1
N. Lavigne - Montréal	1
Christian Jean Voine - Montréal	1
Richard Renaud - St. Jovite	1
Léger - St. André Avelin	1
Gérard Bernard - St. Paul Abesford	1
Jean-Marie Poliquin - Ville Jacques Cartier	1
Yvon Duhamel - Verdun	1
CKAC	2
Apex	1
Echo Vedette	1
CKLM	1
CJMS	1
Dernière heure	1
CBFT Canal 2	2
CBF Radio	1
CFTM	1
Réal Giguère Limitée	1
Journal de Montréal	1
Publication Péladeau	1
Canusa Disque	1
France Canada Disque	1
CKVL	1

Maurice Hébert, 4225 Boul. Rosemont, Montréal, Qué. (Station Fina - Dépositaire Sno-Jet)
 Michel Gagné, Caisse Populaire St. Rémi, 3642 est, rue Fleury, Montréal-Nord.
 Jean-Guy Benoit, 3220 rue Laurier, apt. 3, Montréal, Qué.
 André Primeau Inc., 3439 Hochelaga, Montréal, Qué. (Dépositaire Yamatha).
 Michel Cyr, André Primeau Inc., 169 Boul. Churchill, Greenfield Park, (Dépositaire Yamaha).

ARTISTES ET JOURNALISTES

Pierre Beaudoin
 George Whelan
 Pierre Legault
 CKLM - Gilles Sabourin, Dick Goulet
 Michel Louvain, Jacques Chénier et Stéphane
 CBFT - Roger Joubert (M. Lavigneur de "Moi et l'Autre")
 Guy Sanche (Bobino)
 Régis Dubos
 Lyne Bourgeois
 Guy Tougas
 Roger Pilon, Réal Giguère, Jean Morin, Tony Roman et Jean Yale.

Les dix commandements

pour la prévention de l'alcoolisme

- 1) Ne prenez jamais un verre si vous en éprouvez l'urgent besoin.
- 2) Buvez très lentement et espacez vos verres: une demi-heure après le premier; le troisième, une heure après le second, le quatrième à vos risques et périls. Il est toujours préférable de s'arrêter au troisième.
- 3) Mettez beaucoup d'eau dans vos boissons. Pas d'alcool pur, même avec de la glace.
- 4) Notez fidèlement la quantité d'alcool que vous absorbez. Ne buvez pas tous les jours.
- 5) Ne cachez jamais la quantité d'alcool que vous absorbez. Exagérez-la plutôt. Si vous dites boire le double de ce que vous croyez boire réellement, vous serez probablement à peu près dans le vrai.
- 6) Ne buvez jamais à jeun.
- 7) Cessez de boire "par habitude". Remplacez l'alcool par une autre boisson: une tasse de thé fort et chaud avant le dîner, un bol de bouillon avant le déjeuner au lieu d'un cocktail. Celui qui recourt à ces succédanés s'en trouvera mieux, sera de meilleure compagnie et passera des soirées plus agréables. L'usage de quelques-unes de ces boissons de remplacement coupera court à l'habitude de l'alcool.
- 8) Quand vous êtes fatigué ou énervé, prenez un bain chaud, suivi d'une douche froide.
- 9) Si vous êtes dans un état déficient, physiquement ou moralement, n'essayez pas d'en sortir en buvant.
- 10) Et surtout, ne prenez jamais un verre le matin pour dissiper les effets de vos excès de la veille.

L'adage "Mieux vaut prévenir que guérir" est toujours vrai surtout dans les questions d'alcoolisme. Si vous voulez boire, c'est votre affaire mais n'oubliez pas qu'il est souvent préférable de vous abstenir, vous rappelle l'Association Lacordaire du Canada.

MENUISERIE CHARETTE

Claude Charette, prop.

DISTRIBUTEUR DE

Imperial Door

Fabriquants de portes roulantes, résidentielles, commerciales ou industrielles, en bois, aluminum, fibre de verre et acier.

136 CHURCHILL, TEL: 986-2411, BUCKINGHAM

Collecte de sang SOUS LE PATRONAGE DU CLUB RICHELIEU DE BUCKINGHAM

Hotel de Ville de Buckingham Jeudi 23 janvier 1969

2.00 p.m. à 5.30 p.m.

7.00 p.m. à 9.30 p.m.

Les prévisions astrologiques de Mario de Sabato

CE QUE NOUS RÉSERVE 1969

(Texte tiré du journal Perspective)

Le métier de voyant est sans doute celui où il est le plus facile de se faire traiter d'incompétent ou de fumiste... Ces accusations ne furent jamais proférées à l'endroit de Mario de Sabato. Au contraire, des journaux aussi sérieux que le Figaro ont été jusqu'à le surnommer "le Nostradamus des temps modernes". M. de Sabato a 35 ans, vit à Paris et est l'auteur d'un livre, **BOULEVERSEMENTS MONDIAUX**, paru aux Editions du Scorpion, en 1963. Chaque année, il publie ses prévisions dans une vingtaine de journaux européens, prévisions qui se réalisent en moyenne dans une proportion de 80 p.c. Son cabinet de la rue de Rome est fréquenté, tant par l'homme de la rue, par les vedettes que par les hommes politiques. Lors de l'affaire Ben Barka, il fut consulté par des envoyés du gouvernement marocain pour retrouver la trace du fameux disparu.

CANADA

C'est l'année des réformes sociales pour le pays, et cela viendra de la poussée du nouveau Parti québécois. D'autre part, les Québécois vont poser bien des problèmes au gouvernement central en 1969. Car je vois des manifestations en faveur d'une plus juste répartition des valeurs entre les deux communautés. Je vois un mouvement séparatiste prendre beaucoup d'importance, y compris sur le plan international, comme s'il voulait l'appui ou l'approbation de l'opinion mondiale pour ses problèmes intérieurs. Le Parti québécois jouera un rôle important en 1969, et à sa tête un homme se dévouera jusqu'à prendre des risques inattendus. Le Canada traversera une crise politique qui sera le prélude à une vaste réorganisation qui se fera peut-être en 1970. Je vois, en 1969, un remaniement ministériel qui posera bien des problèmes et une élection, ne fût-ce que partielle, qui va susciter bien des remous et même des manifestations populaires dans les rues. Pour l'agitation des étudiants le dans monde, le Canada ne sera pas épargné et je vois de ce côté-là de violentes manifestations.

Un grave problème va opposer le Canada à la Grande Bretagne. Je vois les chefs de gouvernement de ces deux pays se rencontrer, discuter, négocier et réformer certaines structures. Les négociations seront compliquées et perturbées, mais fructueuses pour l'avenir du Canada tout entier. Tout va naître cette année, naître de ce conflit, et pourra enfin trouver une solution meilleure et profitable à tous.

Grand essor économique du Canada en 1969, et ouverture plus large des marchés avec l'Europe.

Une grande découverte scientifique mettra le Canada en vedette en 1969. Découverte d'une richesse naturelle. Risques de tremblements de terre au Canada. Une catastrophe aérienne va endeuiller le pays, une personnalité y trouvera la mort. L'hiver 68-69 sera très froid beaucoup de neige, et même assez tard dans la saison. Par contre l'été sera très chaud et viendra subitement. Il fera très beau pour les vacances 69 au Canada.

De toute manière je vois davantage de touristes vacanciers en 69.

Un barrage risque de se rompre et de provoquer une terrible catastrophe.

Un nouveau groupe vocal va

pulvériser tous les records dans le music-hall au Canada.

Gros scandale à cause d'un trafic de drogue au Canada et découverte de tout un réseau international, lequel sera mêlé en même temps à une affaire d'espionnage.

Les impôts vont augmenter en 1969, la vie aussi. A près quelques revendications, les salaires suivront. Je vois des grèves dans les postes, les transports de toute nature, le gaz, l'électricité et tous les secteurs publics.

Un très grand artiste canadien trouvera la mort dans un accident.

GRANDE-BRETAGNE

La reine sera malade, Wilson sera mis en minorité et défait. Troubles révolutionnaires provoqués par des étudiants. Les anglais perdront Hong-Kong en 1969.

ALLEMAGNE

Les gouvernements des deux Allemagnes signeront un traité. Mais le mur demeurera, les politiques séparées aussi. Le parti nazi fera parler de lui et à sa tête un homme jeune fascina les foules. Ce nouvel Hitler est un énorme danger pour l'Allemagne et pour l'Europe. Mais cet homme sera poursuivi et même emprisonné. Cependant son parti continuera et cherchera l'appui de la France et des Etats-Unis, il ne le trouvera pas.

UNION SOVIETIQUE

Grand remaniement au sommet et remplacement des dirigeants actuels par d'autres. Signature d'un pacte d'alliance, avec les Etats-Unis et réglementation des expériences nucléaires. Grand exploit spatial.

EGYPTE

Danger pour la vie de Nasser.

TUNISIE

Danger pour le président et troubles révolutionnaires.

ESPAGNE

Fin du général Franco et nouveau régime politique. La monarchie ne pourra s'affirmer et le socialisme prendra le pouvoir.

EUROPE DE L'EST

Normalisation de la situation en Tchécoslovaquie, mais dissolution du pacte de Varsovie. La Roumanie se révolte et se sépare complètement de la politique de l'U.R.S.S. La Hongrie connaîtra des heures graves. Peu à peu l'U.R.S.S. perdra le contrôle des pays satellites. L'Albanie suscitera une provocation soutenue par la Chine.

FRA NCE

Après les troubles révolutionnaires de mai 68, le pays va connaître en 1969 de grands bouleversements et des réformes inattendues.

Le général de Gaulle va encore réformer la constitution par référendum.

Réorganisation administrative des départements et des provinces pour leur donner plus d'autonomie.

Le Sénat disparaîtra, mais une nouvelle fonction sera donnée aux sénateurs.

Toute l'armée sera également réorganisée, les régions militaires aussi. Le service militaire sera diminué de beaucoup et l'on verra une armée de métier se constituer.

C'est l'année où le général de Gaulle réforme tout et pré-

pare un avenir dans lequel il ne sera pas. Car je le vois préparer sa retraite; il veut se retirer, en 1969, ou au plus tard en 1970. La raison invoquée sera sa santé très défectueuse au cours de l'année. Mais au préalable, il aura fait accepter par référendum une loi instituant un vice-président de la République qui sera élu en même temps que le président.

Mais le vice-président, devenant ainsi président, ne pourra pas tenir le mandat en cours. Il y aura de nouvelles élections générales et législatives. Cependant cela nous ramène en 1970.

Le droit de grève sera modifié et réduit. Et pourtant, nous aurons encore en 1969 de très violentes manifestations et des grèves dans tous les secteurs.

Dévaluation du franc et très forte inflation monétaire. Très grande hausse du coût de la vie en France et dans le monde.

De nombreuses industries fermeront leurs portes. Dans l'automobile, la crise sera grave, ainsi que dans les chantiers navals, les mines, le bâtiment et l'agriculture.

Encore cette année, M. Mitterand fera parler de lui et soulèvera un scandale. Il risque même d'être appréhendé pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Puis je le vois aller à l'étranger.

M. Couve de Murville ne restera pas premier ministre.

Les étudiants manifesteront de nouveau. Mais le gouvernement prendra de graves sanctions.

Incident, pour les essais du Concorde, où je vois des ennuis et des difficultés.

Jacques Brel; très grave accident.

PROCHE-ORIENT

La guerre reprendra en Israël, Jérusalem sera bombardée.

AFRIQUE

Fin de la guerre au Nigeria. Troubles sanglants en Afrique du Sud.

CHINE

Elle va beaucoup inquiéter le monde. On se battra à ses frontières, elle envahira de nombreux petits pays limitrophes. Elle fera une nouvelle expérience atomique terrifiante et lancera un satellite. Mao disparaîtra de la scène politique et bien d'autres, du reste. Mais la Chine entrera à l'O.N.U. après la mort subite du président de Formose en 1969.

VIET-NAM

C'est l'année du cessez-le-feu et l'arrêt des bombardements. La guerre s'arrête mais la paix ne sera pas pour autant gagnée et, après une petite accalmie, la Chine se servira de ce terrain pour recréer en Orient un nouveau climat de guerre.

VATICAN

Le Pape Paul VI va réformer bien des principes au Vatican, et ne restera pas dans ses fonctions jusqu'à sa mort. Je le vois préparer son abdication qui ne se fera peut-être pas en 69 mais un peu plus tard. Puis il se retirera dans un couvent. Car je vois plus tard un pape qui célébrera les obsèques de Paul VI, ce qui prouve bien qu'il aura abdiqué bien avant. Le pape sera malade en 1969 et risque une opération, mais fera des voyages et même dans des pays socialistes.

BELGIQUE

Crise ministérielle. Bagarres dans les rues, incendies criminels. Le roi prépare son abdication. Le pays va vers le socialisme.

HOLLANDE

La reine Juliana abdique en faveur de sa fille. Sa vie est en très grand danger.

ALGERIE

Changement au sommet.

JAPON

Très gros danger pour l'Empereur et troubles révolutionnaires très graves.

ETATS-UNIS

Les Etats-Unis perdront la guerre du Viet-Nam mais l'arrêteront. La politique du nouveau président va transformer le pays et apporter la détente dans le monde. C'est un grand renouveau pour les Etats-Unis et des perspectives meilleures. Sur le plan mondial le nouveau président favorisera la paix. Exploit spatial sur la lune où se rendra un engin habité.

IRAN

La famille impériale en danger; un changement se prépare.

LA MONNAIE

Avec le franc, d'autres monnaies seront dévaluées; le dollar, le florin, l'escudo, le franc belge, de nouveau la livre et la peseta, la lire italienne et bien d'autres. On va refaire le système monétaire international.

L'OR

L'or va monter au cours de l'année. Mais ce n'est pas le placement miracle, et ceux qui croient réaliser des spéculations en achetant de l'or, risquent fort d'être déçus un jour...

LA BOURSE

Celle de New York va connaître des heures de panique et je vois une grande catastrophe. Il en sera de même à Londres, Paris, Rome et Bruxelles.

Productivité accrue

EMPLOYEURS

A quelle enseigne retrouve-t-on tous ces services?...

- Choix de travailleurs qualifiés.
- Conseillers en main-d'oeuvre expérimentés.
- Travailleurs nouvellement formés.
- Consultation sur les disponibilités de travailleurs.
- Recrutement de diplômés.
- Conseils face aux licenciements massifs.
- Système ultra-rapide de télécommunication reliant 300 succursales



SOUS LE MÊME TOIT

À VOTRE SERVICE



Centre de Main-d'oeuvre du Canada

101 MACLAREN - EST 986-3383 BUCKINGHAM

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'immigration

SPORTS

Des équipes de Pte-Gatineau en finale du district au tournoi Silver Stick

A la suite du tournoi Silver Stick disputé du 27 au 29 décembre 1968, ainsi que du 3 au 5 janvier dernier, des équipes représentant les villes de Pte-Gatineau et Gatineau ont remporté les honneurs des catégories Atomes, Pee-Wee, Bantam et Midget.

Les finales du district pour le Silver Stick en vue de choisir des représentants au tournoi National de Port Huron dans les catégories Pee-Wee, et Midget, seront disputées à l'aréna local dès vendredi soir à 8, 15 et 9, 30.

Les équipes de Gatineau de catégorie Moustique, Pee-Wee et Bantam tandis que l'équipe Midget de Point Co de Pte-Gatineau a remporté la victoire dans cette catégorie.

Dans la catégorie Moustique le tournoi a eu lieu le vendredi 26 décembre, alors que des équipes représentant les villes de Arnprior, Buckingham, Pte-Gatineau, Gatineau et Renfrew se sont disputées les honneurs. Dans la finale opposant l'équipe locale à l'équipe de Gatineau, un but de Harvey Toll des Gatinois en période médiane a donné une victoire de 1-0 et le droit de disputer la finale du district aux représentants de Hull.

Dans la catégorie Pee-Wee, les représentants de Gatineau ont complètement anéanti l'offensive des représentants du Renfrew alors qu'ils ont remporté une éclatante victoire de 6-0.

Pierre Brassard a dirigé l'offensive avec trois francs buts. Robert Desormeaux, Luc Routhier et Serge Leduc ont complété. Denis Charbonneau a obtenu le blanchissage.

Dans la catégorie Bantam, les quelques 350 spectateurs présents à la finale ont assisté à une joute dont la fin a été

très spectaculaire. La joute a dû se décider par des lancers de punitions comme le prévoyait le règlement. Alors que le pointage final était de 2-2, lbn a dû se servir du règlement et ce à six reprises et ce malgré que les joueurs aient réussi à compter. Finalement au 6^e essai, le joueur du Gatineau a réussi à déjouer le gardien du Buckingham, Denis Simard alors que Reggie Pearson du Buckingham échoua dans sa tentative.

Dans la catégorie Midget, les représentants de Pte-Gatineau, le Pointco ont blanchi les représentants du Buckingham, les Etoiles au pointage de 2-0.

Marcel Charette et François Lacaille ont compté les buts pour les champions, tandis que Claude Fournel réussissait le blanchissage.

M. John Labelle, directeur de la section "A" du Silver Stick a présenté les écussons aux équipes gagnantes.

En plus des trophées individuels ont été présentés aux joueurs suivants: Moustique: Terry Kelly du Arnprior, meilleur gardien; Larry Larche et Gilbert Routhier des Gatinois, choisis respectivement meilleur défense et meilleur avant.

Dans la catégorie Pee-Wee, Mario Deschatelets du Buckingham a été choisi meilleur gardien; Robert Desormeaux et Pierre Brassard de Gatineau, meilleur défense et meilleur avant. Dans la catégorie Bantam: Michel Chartrand du Gatineau a été choisi meilleur gardien, tandis que Don Robertson du Arnprior a été choisi meilleur défense et Robbie Berndt, du Buckingham, meilleur avant.

Dans la catégorie Midget, Claude Fournel du Pointco de Pte-Gatineau a été choisi meilleur

gardien; Richard Légaré du Pointco, choisi meilleure défense tandis que Charles Taylor du Shawville a été choisi le meilleur avant.

Donc, vendredi soir, les amateurs du hockey mineur de la région auront l'honneur d'assister à la finale du district d'Ottawa pour le Silver Stick, pour une première fois alors que des équipes de l'extérieur viendront affronter nos champions du district, les représentants des villes de Gatineau et Pointe-Gatineau. Tous en foule pour y assister.

Les As continuent à décevoir

Depuis les joutes avant les fêtes et même après, les As de Buckingham du pilote Raymond MacMillan ont continué à décevoir leurs supporters en subissant défaite par-dessus défaite. Ainsi dimanche dernier, ce fut le comble alors que les Barons de Prescott ont anéanti la forteresse défensive alors qu'ils ont subi une défaite de 6-1. Seul Marc Carrière, recrue emprunté des Castors a réussi à tromper le cerbere adverse.

Entre-temps, le directeur D. Tremblay nous a informé que l'excellent gardien Édouard Lacelle, vedette des belles années des défunts Castors de Buckingham a signé son contrat avec les As. En plus, Jacques Lanthier a commencé ses apparitions régulières avec l'équipe dès mardi dernier. Ouestionné sur la raison de la défaite à Prescott, M. Tremblay nous a informé que les Barons avaient fait l'acquisition de JOUEURS AMERICAINS, qui sont venus les renforcer à l'offensive. Les As ont également le même problème que les Juniors, le manque de coopération dans le transport des joueurs.

Lors de joutes à l'extérieur, il y a d'abord un manque de joueurs et une manque d'automobiles. Ainsi il arrive que des fois, seulement 7 ou 8 joueurs vont jouer à l'extérieur. Ainsi, à chaque fois, l'équipe doit déboursé \$25, du joueur inférieur au nombre de 12 qui doivent être inscrits sur l'alignement et présents. Jusqu'à présent les As ont déboursé près de \$400, en amende à la ligue.

Messieurs les amateurs, les As ont besoin d'aide.

PROCHAINES JOUTES DES AS.

Dim, 12 janv à 2, 30: North stars de Renfrew vs As.
Dim, 19 janv. à 2, 30: As vs North Stars de Renfrew.
Mardi 21 janv. à 8, 30: Barons de Prescott vs As.
Vend, 24 janv. à 8, 30: As vs Combines de Morrisburg.
Dim, 26 janv. à 2, 30: Pontiac de Shawville vs As.

Ligue du Samedi

DIVISION "A"

CLASSEMENT NOMS	PJ	PG	PP	PN	T
Entreprises Papineau	2	2	0	0	4
Esso Laroche	2	1	1	0	2
Lucien Gauthier	2	1	1	0	2
Elzéar Lafleur	2	0	2	0	0

MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	B	A	T
Chartrand, Richard	3	0	3
Fillion, Marquis	2	0	2
Grenier, Pierre	2	0	2
Labre, Benoit	2	0	2
Lépine, Richard	2	0	2
Matte, André	2	0	2

DIVISION "B"

CLASSEMENT NOMS	PJ	PG	PP	PN	T
I. G. A.	2	1	0	1	3
Jacques Lefebvre	2	1	0	1	3
Tremblay & Fils	2	1	1	0	2
Cosy Tea Room	2	0	2	0	0

MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	B	A	T
Malish, Robert	3	0	3
Cadieux, Pierre	3	0	3
St-Amour, Alain	2	1	3
Hart, Robert	2	0	2
Leblanc, Luc	2	0	2

DIVISION "C"

CLASSEMENT NOMS	PJ	PG	PN	PP	T
Chevaliers de Colomb	2	2	0	0	4
Jules Boisvenu	2	2	0	0	4
Chevaliers de Colomb	2	2	0	0	4
Aimé Tourangeau	2	1	0	1	2
Bouladier Assurance	2	1	0	1	2
Jules Haspect	2	1	0	1	2
Richelleu	2	1	0	1	2
Chevaliers de Colomb	2	1	0	1	2
Rémi Bourassa	2	0	0	2	0
Chevaliers de Colomb	2	0	0	2	0
Yvon Bourbonnais	2	0	0	2	0
Paul Villeneuve	2	0	0	2	0

MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	B	A	T
Boisvenu, Yves	7	3	10
Beauchamps, Guy	7	1	8
Tourangeau, Michel	6	0	6
Boisvenu, Luc	4	0	4
Soucy, Benoit	4	0	4

Victoire de 9-4 pour les As

Devant près de 350 spectateurs à l'aréna local mardi soir dernier, Roger Laurin a inspiré ses coéquipiers les As de Buckingham en comptant 4 francs buts pour conduire les siens à une importante victoire de 9-4 sur les Panthères d'Embrun lors d'une joute de la ligue de hockey intermédiaire A de l'Ontario.

Michel Soucy, Jacques Lanthier, Philippe Fong et Gilbert Goulet ont complété le pointage des As. Robert Gareau, Garry Barnette, Richard Ducharme et Raymond Grégoire ont compté les buts des visiteurs.

Les Panthères possédaient une avance de 2-0 à la fin de la période initiale, tandis qu'à la période médiane, les As possédaient une avance de 5-4.

Bernard Belley, gardien des visiteurs a arrêté 46 rondelles,

tandis que Bernard Lavergne dans les filets des As en a arrêté 22.

Les officiels Regg Wilson et Neil McCoy ont décerné un total de 18 punitions mineures.

Un des officiels, Regg Wilson a dû recevoir des pansements lorsqu'il a été blessé par la rondelle qu'un joueur de Embrun tentait de lancer parmi la foule pour déblayer son territoire. Il a été soigné à l'aréna local temporairement mais immédiatement après la joute il a été conduit à l'hôpital et est revenu immédiatement.

La blessure était sur le côté droit de la figure.

Une forte délégation de la municipalité d'Embrun accompagnait leur équipe favorite. Comme un amateur de hockey disait "Buckingham fait piètre figure comme support à côté de la ville d'Embrun".

SOMMAIRE 1ère période:

Embrun: Robert Gareau (Valiquette-Ducharme) 6, 48
Embrun: Garry Barnett (Valiquette-Rieux) 13, 44
PUNITIONS: Goodman, Lanthier 8, 13, Ducharme, Lawlis 8, 50, MacMillan 14, 44, Crête 18, 14.

2e période:

Embrun: Richard Ducharme (Gareau) 5, 58
Buck : Larry Brazeau (Goulet-Chicoine) 8, 43
Buck : Roger Laurin (Fong-Soucy) 8, 59
Buck : Roger Laurin (Lanthier-Soucy) 9, 49
Buck : Michel Soucy (Brazeau-Goulet) 11, 01
Buck : Gilbert Goulet (Chicoine-Brazeau) 13, 54
Embrun: Raymond Grégoire (Valiquette) 17, 33
PUNITIONS: Valiquette 4, 33, Brazeau 6, 06, Soucy, 6, 33, Lawlis, Gareau 12, 16, Gareau, Lawlis 15, 32, Chicoine 18, 30.

3e période:

Buck : Jacques Lanthier (Soucy) 5, 40
Buck : Roger Laurin (Fong-Lanthier) 6, 04
Buck : Roger Laurin (Soucy-Chicoine) 6, 45
Buck : Philippe Fong (Laurin-MacMillan) 14, 44
PUNITIONS: Chicoine 0, 43, MacMillan 9, 47, Soucy 14, 53.

Berle d'élevage de Bovins de Thurso

CULTIVATEURS :

Pour de meilleurs revenus et pour améliorer votre troupeau faites saillir vos vaches avec des sujets éprouvés du Centre d'Insémination Artificielle du Québec.

Il vous sera plus avantageux de saillir vos vaches pendant l'hiver, car vous obtiendrez un meilleur prix pour votre lait.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre inséminateur: GERARD LEDUC
R.R. 3 - Thurso, Qué - 985-2970

Grand tournoi de pêche

Trophées - Prix de présence - Souper aux fèves au lard inclus
Inscription : \$1.00

SAMEDI LE 18 JANVIER

A L'HOTEL
PAPINEAU

PAPINEAUVILLE

Victoire et défaite pour les Castors

Les Castors 67 de Buckingham du pilote Hilary Lawliss ont disputé quelques joutes au cours des fins de semaine des Fêtes. Ainsi dimanche le 29 décembre, nos porte-couleurs ont dû plier devant la formidable offensive des 67's d'Ottawa au pointage de 9-4. Vendredi soir dernier, les Castors 67 ont pris une douce revanche sur les Lions de Thurso en leur infligeant une défaite de 9-5.

Les dirigeants de l'équipe n'ayant pas fait parvenir de rapport plus complet nous ne pouvons publier de détails sur les joutes ci-haut mentionnées.

PROCHAINES JOUTES DES CASTORS

JANVIER
 Jeudi 9: Thurso vs Castors à 8, 00.
 Jeudi 16: Alexandria vs Castors à 8, 00.
 Jeudi 30: Hawkesbury vs Castors à 8, 00.
 Vend. 31: Castors vs Hawkesbury à 9, 00.

JOUTE A REPENDRE:
 Vendredi 29 novembre Castors vs Alexandria.

A toutes les joutes que nos porte-couleurs disputent à l'aréna local, plusieurs amateurs s'informent par téléphone les heures des joutes. Aussi, dans le but de mieux vous informer voici les heures.

DIMANCHE A 2, 30 ET JEUDI SOIR A 8, 00

Donc avis à tous. En plus M. Claude Bouchard responsable des voyages des joueurs à l'extérieur demande la coopération de tous à savoir s'il y en a qui sont intéressés à aider à transporter les joueurs avec leur auto, en appelant à 986-3648 chez-lui ou à 986-3241 à l'aréna.

Tirage de l'Ass. sportive

Le président Raymond St-Jacques et Jean-Paul Périard, vice-président de l'Association Sportive de Buckingham désirent informer les détenteurs de billets mis en vente présentement par les joueurs, que la pige du billet gagnant de \$25, aura lieu le vendredi 17 janvier prochain à l'aréna local. Pour les intéressés disons que les profits de ce tirage serviront à acheter des coupe-vents aux joueurs sous leur juridiction. Chaque joueur devra vendre au moins 15 livres pour avoir droit gratuitement au coupe-vent, sinon, il devra débours le montant nécessaire s'il veut se procurer le coupe-vent.

LES CASTORS EN 2e POSITION ET PETER LA SCELLE DOMINE LES COMPTEURS DE LA LIGUE

La direction de la ligue de Hockey Junior "B" de la Vallée de l'Outaouais nous informe des dernières statistiques de sa ligue. Ainsi que les amateurs et supporteurs des Castors 67 de Buckingham le remarqueront l'offensive formidable domine parmi les meilleurs compteurs de la ligue, dans la division Est.

DIVISION DE L'EST

NOMS	PJ	G	P	N	BP	BC	P
Hull	15	9	3	3	67	43	21
Castors	17	7	8	2	96	87	16
Hawkesbury	15	6	9	0	57	72	12
Thurso	12	5	7	0	41	67	10
Alexandria	12	0	12	0	32	113	0

MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	Club	B	A	P
Lascelle, Peter	Castors	27	10	37
Renaud, Michel	11	25	36
S-Amour, Paul	9	19	28
Charron, Guillaume	8	20	28
Cayer, Michel	Hull	9	18	27
Maille, Jean-Guy	Thurso	14	7	21
Beaupré, Claude	Castors	10	10	20

Les statistiques ci-haut mentionné sont du 31 décembre 1968.

LIGUE MINEUR PAPINEAU INTERPROVINCIAL.

La direction de la ligue désire aviser les amateurs qu'un changement dans les jours et heures de fin de semaine a été exigé à la suite de la finale du tournoi Silver Stick à Buckingham.

BANTAM:
 Dimanche 12 à 10, 00 a.m. Plaisance vs Buckingham
MIDGET:
 Samedi 11 à 3, 00 p.m. Brownsburg vs Buckingham
 à 7, 00 p.m. Buckingham vs Rockland

Curling mixte O'Keefe à Montebello

Les éliminatoires pour le championnat de la région de l'ouest du Québec conduisant au Championnat de Curling Mixte O'Keefe du Québec 69, auront lieu en fin de semaine, samedi et dimanche, au Club Granite de Montebello. Selon Dr. Louis Biron de Montebello, directeur du bonspiel régional de l'ouest du Québec, au cours du weekend, 8 équipes représentant les différents clubs de la zone se rencontreront dans le but de remporter le championnat régional de la plus grande série de bonspiels mixtes de la province. Les finales de cette compétition auront lieu dimanche, à 8 p.m., au club de Montebello. Les champions de la zone de l'ouest du Québec feront face aux champions de 13 autres régions de la province à Québec, du 17 au 21 février, pour le championnat provincial. En plus du titre provincial, les gagnants à Québec se verront attribuer le trophée O'Keefe "Golden Bowl" et le droit de représenter la province au championnat national de curling mixte 1969 qui sera disputé à Kitchener, Ontario, du 10 au 15 mars. L'équipe championne de la région de l'ouest du Québec l'an passé fut celle de Louis Poulin du club d'Hiver de Hull. Les clubs de curling de la région de l'ouest du Québec appartenant à cette série de bonspiels mixtes comprennent: Lachute, Brownsburg, Montebello-Granite, Montebello, Buckingham, Thurso, Tecumseh, Fort Coulonge, Shawville, Seigniorie et le club d'Hiver de Hull.

Ligue Mineure Papineau Interprovincial

ATOMES

BUCKINGHAM 2 HAWKESBURY 2
 Sylvain Haspect André Larocque
 Erick Fillion Luc Beaulne

PEE WEE

BUCKINGHAM 2 Hawkesbury 2
 Tim Lalonde Yvon Lascelle
 Daniel Charbonneau Serge Lacroix

BANTAM

Thurso 2 Buckingham 2
 Michel Beauchamps Robbie Berndt
 Maurice Payer Paul D'Aoust

PROCHAINES JOUTES

ATOMES:	Jour	Club 1	vs	Club 2	Heure
Vendredi	10	Buckingham	vs	Thurso	6, 00
Samedi	11	Masson	vs	Hawkesbury	2, 00
Dimanche	12	Buckingham	vs	Rockland	4, 30
		Rockland	vs	Alfred	7, 00
PEE WEE:	Jour	Club 1	vs	Club 2	Heure
Vendredi	10	Thurso	vs	Buckingham	7, 00
Samedi	11	Buckingham	vs	Hawkesbury	3, 00
		Alfred	vs	Thurso	3, 00
Dimanche	12	Hawkesbury	vs	Rockland	1, 00
		Thurso	vs	Alfred	3, 00
BANTAM:	Jour	Club 1	vs	Club 2	Heure
Vendredi	10	Plaisance	vs	Buckingham	8, 00
Samedi	11	Hawkesbury	vs	Alfred	2, 00
		Buckingham	vs	Thurso	4, 15
Dimanche	12	Thurso	vs	Alfred	12, 00
		Thurso	vs	Rockland	3, 15 a.m.
MIDGET:	Jour	Club 1	vs	Club 2	Heure
Vendredi	10	Hawkesbury	vs	Thurso	7, 15
		Brownsburg	vs	Buckingham	9, 00
Samedi	11	Thurso	vs	Hawkesbury	4, 00
Dimanche	12	Brownsburg	vs	Rockland	2, 00



LA SECURITE SUR GLACE

La popularité des sports d'hiver sur glace tels que raquette, ski-automobile, patin, pêche et course en auto-neige a monté en fleche au cours des dernières années. Ces sports peuvent être plaisants à condition d'être pratiqués avec prudence, nous rappelle Jeanneau Prudent. "Mais ils peuvent aussi être très dangereux pour les casse-cous".

Jeanneau nous donne quelques conseils:

LA GLACE

- L'épaisseur de la glace varie.
- Des vagues de résonance peuvent affecter et même briser la glace.
- La glace est habituellement plus mince sur les rivières à courant rapide.

LE PATINAGE

- Vérifiez l'épaisseur de la glace. Elle devrait avoir au moins quatre pouces. Choisissez un endroit où l'eau est peu profonde et patinez près de la rive.
- Ayez toujours, à portée de la main, une longue corde, une perche ou une bouée de sauvetage.

LES AUTO-NEIGE

- Chaque occupant devrait porter un gilet de sauvetage.
- Gardez une distance minimum de 50 pieds entre chaque véhicule.
- Suivez les chemins marqués, et entretenus ou assurez-vous que la glace a une épaisseur minimum de 16 pouces.

POUR LES MARCHEURS AVEC OU SANS RAQUETTES

- Assurez-vous que la glace a un minimum de 4 pouces d'épaisseur.
- Gardez une distance de 16 à 20 pieds entre chaque marcheur.
- Les marcheurs devraient apporter une perche ou une longue corde.

LE SKI-AUTOMOBILE (A DE-CONSEILLER)

jeudi 16, 20 h 00

"L'Homme de nulle part"

Dans le cadre de la série Les Grands Films, le jeudi 16 janvier à 20 heures, Radio-Canada présentera "L'Homme de nulle part".



Lire le Bulletin de Buckingham, c'est une bonne habitude...
 Payer son abonnement régulièrement en est une autre



Notre représentant SnoJet
 VENTE et SERVICE

JEAN-PIERRE LACROIX

1011 rue GEORGES Tél.: 986-3213 BUCKINGHAM, QUÉ.

PAGE FÉMININE



Les jours froids de l'hiver aiguissent l'appétit des sportifs. Que les jeunes reviennent de faire du ski ou le papa du curling, il faut toujours prévoir des repas chauds qui ravigotent les affamés. Ces petites marmites à base de lait et de légumes tels, pommes de terre, maïs en épi, carottes, oignons, constituent alors un mélange savoureux. Aussi, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'accompagner ces soupes de croûtons, bâtonnets ou biscuits salés. De plus, si vous ajoutez au menu, une salade croustillante et un dessert, vous obtiendrez un repas complet.

VIVE LES SOUPES CHAUDES

En janvier, des hordes de skieurs s'en donnent à cœur joie sur les pentes neigeuses. Connaissiez-vous leur plus grande préoccupation après quelques heures de ce sport trépidant? Manger! Eh oui! ce sport a le bon d'éveiller des appétits gargantuesques, il faut donc prévoir pour les skieurs, des repas substantiels et simples à préparer. D'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que les gourmets et les gourmands du soir sont bien souvent les skieurs de l'après-midi.

Afin de satisfaire les sportifs affamés, les petites marmites (chowder), servies encore toutes fumantes n'ont pas leur pareil. Ce sont même des plats très recherchés et d'autant plus attrayants, si vous y ajoutez le piquant et la couleur des tomates... le goût délicieux et subtil des carottes... l'arôme délicat de céleri... la saveur caractéristique des oignons... sans oublier le mélange savoureux de maïs et de pommes de terre, toujours digne des plats riches et succulents.

Donnez à ces bonnes soupes chaudes une note d'élégance et garnissez-les de croûtons, bacon croustillant, chips, fromage râpé, persil haché ou céréales émiettées. Biscuits salés, pain à l'ail, petits pains chauds seront les compagnons parfaits de ces bons petits plats. Et sans tarder, offrez-les dans une cocotte.

A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé joindre économie et bon goût, en vous offrant quelques recettes-miracles des jours froids, préparées à base de poudre de lait écrémé. Vous vous félicitez de les connaître.

CHOWDER AU MAÏS

5 tranches de bacon frit, en morceaux de 1/2 pouce
1/2 tasse d'oignons hachés

1 1/2 tasse de pommes de terre crues, en dés
1 tasse d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
1 c. à table de farine
1 1/2 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses d'eau froide
1/8 c. à thé de poivre
1 boîte (19 onces) de maïs en crème.

Sauter dans le gras de bacon oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes. Ajouter pommes de terre, eau bouillante et sel. Mijoter à couvert jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, environ 10 minutes. Mélanger farine, poudre de lait et eau froide (graduellement) en brassant pour rendre lisse. Ajouter aux pommes de terre et cuire en brassant jusqu'à ce que le tout épaississe. Ajouter poivre et maïs puis réchauffer, sans laisser bouillir. Saupoudrer de persil et servir. Quantité: 6 tasses.

SOUPE EXQUISE À L'OIGNON

3 c. à table de beurre fondu
4 tasses (1 1/2 livre) d'oignons tranchés
1/2 tasse d'eau bouillante
3 c. à table de farine
1 1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de sucre
1 tasse de poudre de lait écrémé
3 tasses d'eau froide
1 c. à table de persil haché

Sauter au beurre les oignons jusqu'à ce qu'ils soient transparents, 5 à 10 minutes. Ajouter l'eau bouillante et mijoter à couvert jusqu'à ce que les oignons soient tendres, environ 15 minutes. Mélanger farine, assaisonnements, sucre et poudre de lait; ajouter graduellement l'eau froide et brasser pour rendre lisse. Ajouter aux oignons, cuire en brassant jusqu'à ce que la soupe épaississe. Ajouter le persil. Quantité: 5 1/2 tasses.

ASPIC DE POULET SUEDOIS

Poulet ou poule de 4 à 5 livres
7 tasses d'eau
1 oignon moyen
3 branches de céleri
5 tiges de persil
1/2 c. à thé d'épices à marinade
1 c. à table de sel
1/2 c. à thé de poivre noir, en grains
1 c. à table de jus de citron
2 enveloppes de gélatine (2 c. à table)
Lanières de pimenton
3 ou 4 olives farcies, tranchées

Placer le poulet dans une grande casserole. Ajouter eau, oignon, céleri, persil, épices à marinade, sel, poivre et jus de citron. Amenez à ébullition et écumer. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit tendre, 2 à 2 1/2 heures. Laisser refroidir le poulet dans le bouillon. Retirer le poulet, dégraisser le bouillon, le couler, et en mesurer 4 tasses.

Gonfler la gélatine dans 1/2 tasse de bouillon, 5 minutes. Amener à ébullition les 3 1/2 tasses de bouillon; ajouter la gélatine gonflée et brasser pour dissoudre. Refroidir jusqu'à ce que la préparation commence à épaissir. Verser 1/2 tasse de la gélatine dans un moule de six tasses. Faire tourner le moule pour que la gélatine recouvre les côtés et le fond du moule. Refroidir jusqu'à ce que ferme.

Pour la décoration

Couper quelques minces tranches de poitrine de poulet; couper en dés le poulet qui reste. Tremper dans la gélatine les tranches de poulet, les lanières de pimenton et les tranches d'olives; en décorer les côtés, et le fond du moule. Refroidir et laisser prendre.

Au reste de la gélatine, incorporer le poulet en dés; verser le tout dans le moule et refroidir plusieurs heures. Démoiler et garnir de laitue, de quartiers de tomates et d'oeufs cuits dur. 6 portions.

CHOWDER

"RAYON DE SOLEIL"

3 c. à table de beurre fondu
3 tasses de carottes, en dés
1 1/2 tasse d'oignons hachés
1/2 tasse de céleri, en dés
2 tasses de pommes de terre crues, en dés
2 tasses d'eau bouillante
2 cubes de bouillon de poulet
1 1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 tasse de persil haché
2/3 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses d'eau froide
1/4 tasse de fromage cheddar râpé

Sauter au beurre carottes, oignons et céleri jusqu'à ce que les oignons soient transparents, environ 10 minutes. Ajouter pommes de terre, eau bouillante et cubes de bouillon. Assaisonner et mijoter à couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres, environ 15 minutes. Mélanger poudre de lait et eau froide puis ajouter à la première préparation. Réchauffer sans laisser bouillir. Parsemer de fromage râpé et servir. Quantité: 7 tasses.

POUR L'ANNÉE 1969

Quelles sont les prévisions agricoles et alimentaires pour l'année 1969? Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous en donnent un exposé.

Viande

Le porc constituera un bon achat. Les prix demeureront sensiblement les mêmes dans les prochains mois mais baisseront plus tard durant l'année. En raison de l'augmentation des approvisionnements de bœuf, on prévoit que la consommation sera plus élevée. Par contre, les prix seront sensiblement les mêmes.

Volaille

Au cours de la première partie de l'année, la production de la volaille, particulièrement de la dinde et des poulets augmentera. Cependant, les prix resteront stables.

Oeufs

Il y aura une baisse dans la production des oeufs au cours de la première partie de l'année. On s'attend donc à ce qu'il y ait une hausse de prix.

Produits laitiers

La vente de lait augmentera, tout particulièrement le lait écrémé 2 p. cent. La consommation de crème glacée et de fromage s'accroît toujours alors que la demande de beurre diminue. De larges approvisionnements de lait écrémé en poudre seront disponibles pour le marché local de même que pour l'exportation.

FRUITS et LEGUMES FRAIS

POMMES

Il y aura de petits approvisionnements de pommes. Par conséquent, les prix seront plus élevés.

Pommes de terre

La récolte de pommes de terre a été sensiblement moindre que celle de l'an dernier au Canada et aux Etats-Unis. On s'attend donc à ce que les prix soient légèrement plus élevés au Canada.

Oignons et carottes

En raison de la grande récolte de carottes et d'oignons, les prix seront inférieurs à ceux de l'an passé.

Navets

Il y aura de bons approvisionnements de navets.

Fruits et légumes en conserve

Les fruits en conserve tels pêches, poires et pommes transformées (jus, sauce, garnitures de tarte) seront en quantité suffisante. Il y aura moins grande quantité de petits fruits transformés qui seront disponibles sur le marché. Les légumes en conserve tels, tomates et jus de tomate, sont abondants et de bonne qualité.

Légumes congelés

On prévoit une abondance de pois, haricots et maïs congelés.

Miel

Il y a de bons approvisionnements de miel mais les prix seront stables.

Produits de l'érable

Les approvisionnements de sirop d'érable canadien sont bons et les prix seront plus bas.

CHRONIQUE DES VIVRES

DE JANVIER

Le consommateur peut s'attendre à payer les oeufs moins cher en janvier, d'après les prévisions sur le prix des aliments communiquées par le ministère de l'Agriculture du Canada. Voici ces pronostics en détail.

PORC Diminution des approvisionnements domestiques prix fermes en perspective.

BOEUF Il se peut que les arrivages soient assez considérables pour causer un fléchissement des prix.

OEUF Une baisse sensible de prix pourrait se produire à la suite d'une production saisonnière accrue et d'une demande affaiblie.

POULES On prévoit des provisions plus abondantes de poules de quatre livres et moins qui se vendront probablement à des prix relativement bas.

POULET SA GRILLER Les approvisionnements devraient se maintenir considérables et les prix soutenus.

POMMES ET POIRES Les prix demeureront élevés vu que le marché devra s'approvisionner à même les fruits entreposés.

POMMES DE TERRE On prévoit une faible augmentation des arrivages vendus à bas prix.

CAROTTES ET OIGNONS Provisions abondantes; les prix vont rester à un niveau soit modéré, soit bas.

RUTABAGAS Stocks considérables et ralentissement des prix.

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN DE BUCKINGHAM

Tarif

15 mots ou moins : 50¢ l'insertion — avec cadre : \$1.00
 15 à 30 mots : \$1.00 l'insertion — avec cadre : \$1.50
 Plus de 30 mots, maximum 50 mots : \$2.00 l'insertion

N.B.
 TOUTES LES ANNONCES CLASSÉES
 DOIVENT NOUS PARVENIR
 AU PLUS TARD LE MERCREDI MIDI
 POUR PUBLICATION LA MÊME SEMAINE

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

LOGIS A LOUER

Local à louer pour place d'affaire ou bureau, ou pour garde malade, ou professeur. Coin des rues Charles et Joseph, 986-3797. (26-9)

A louer: Appartement entièrement meublé, chauffé, éclairé, à louer, 575 rue Brady, Buckingham, \$70, par semaine, Tel. 986-2604. (9-j.a.c.)

MAISONS A VENDRE

Belle occasion de vous faire des revenus intéressants. Maison de cinq logis à vendre sur la rue Principale à Buckingham. Tous les logis sont loués. Tel. 986-3440. (16-j.a.c.)

Maison à vendre: Possession immédiate, 173 J.F. Kennedy, 986-5742. (5-j.a.c.)

Maison libre à vendre ou à louer à Thurso, 7 pièces, Tél. 5-2141 ou à Montréal 1-819-374-4348. (9-16-23-30)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Lot sur la rue Principale: 110 x 192, bien situé. Meilleure offre, Tél. 986-3371 ou 342-3509, Montréal. (17-jac)

A vendre: Frigidaire. En bon ordre. Meilleure offre, Tel. 986-5166. (9-16)

A vendre: Auto-neige Husky - Boelens 444. Tel. 986-3089. (9-16)

BINGO

Tous les lundis soir
à 8 hrs

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

MASSON, QUE.

15 PARTIES RÉG. ... \$5.00
 5 PARTIES SPÉ. ... 15.00
 GROS LOT (51 nos) \$750.
 GROS LOT (54 nos) \$725.
 PARTIE MOITIE/MOITIE
 PARTIE GRATUITE \$10.

Occasion d'emploi

Une compagnie bien connue dans l'équipement de ferme requiert les services d'un homme d'entretien. La personne mandatée doit être bilingue et posséder des aptitudes en mécanique. Elle devra également s'installer dans la région de Kit-Chener-Waterloo.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Centre de main-d'oeuvre du Canada, 101 rue MacLaren est, Buckingham, P.Q. ou appeler 986-3383.

BINGO

FILLES D'ISABELLE
Salle des Chevaliers
de Colomb

Dimanche, 12 janvier 1969

Gros lot: \$360. (57 nos)
 Petit lot: \$295. (54 nos)

Bingo

8 JANVIER

du
Comité Récréatif St-Luc
Ecole Mgr. Charbonneau
Buckingham
Tous les mercredis soir
8.00 p.m.

15 parties régulières

Plus
GROS LOT \$460.00

51 Numéros -
Pleine carte

1 partie moitié-moitié
1 partie gratuite

1 petit lot \$13.00

5 parties spéciales

1 petit lot \$13.00

2 prix d'entrée
Admission: 50c

A vendre: 4 équipements de gardiens de Buts et autres articles de hockey. Appeler M. McDonald au High School de Buckingham, Tel. 986-3191. (9-j.a.c.)

A vendre: Lot à bois environ 100 acres. Camion de 5 tonnes à plateforme en acier pour billots ou bois de pulpe avec chargeur pour billots et chargeur de côté, 1 set de Dunkies, 1 Bulldozer Case avec moteur neuf. Toute bonne offre acceptée. Tel. 986-5151. (9-16)

Foin à vendre: S'adresser chez M. Euclide Simond, R.R. 1, Buckingham. (986-2957) (9-j.a.c.)

AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et et Plaisance...

Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants....

Appelez frais virés : 684-6600

Mme G. Bordeleau

C.P. 126 - Aylmer, Québec.

A vendre: Poêle combiné à l'huile et au gaz, Marque Beach. Set de cuisine, 4 chaises et table chromée. Bonne condition, 986-2376. (9)

Perdu: 1 chapeau de fourrure en face du no 425 des Pins, S.V. P. communiquer avec Tel. 926-2541

Les problèmes de la drogue chez les jeunes: Que faire?

Le nombre de jeunes qui se droguent augmente de jour en jour, ils commencent de plus en plus jeunes et les expériences auxquelles ils se livrent sont de plus en plus saugrenues et dangereuses. Devant ce problème, se demande l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest de janvier, que peuvent faire les parents?

Malheureusement, la plupart du temps les parents sont comme paralysés. Ils ont des idées toutes faites sur la toxicomanie; ils ne savent pas où trouver des informations précises et, du reste, ne font guère d'effort pour se renseigner. Voici donc, en résumé, des réponses à quelques-unes des questions qu'ils se posent sur ce fléau qui frappe la jeunesse.

1. LES HISTOIRES QUE L'ON RACONTE À CE SUJET SONT-ELLES VÉRIDIQUES OU EXAGÉRÉES?

Selon des enquêtes récentes, trois étudiants sur dix au moins ont tâté de la drogue. Un quart d'entre eux-ci reconnaissent qu'ils en ont pris l'habitude. La marijuana surtout est très répandue. Les fumeurs sont maintenant des jeunes de 15 et 16 ans.

2. COMMENT SE FAIT-IL QUE LES JEUNES D'AUJOURD'HUI EN ARRIVENT LÀ?

Ils fument de la marijuana à peu près comme leurs parents boivent de l'alcool. Pour la plupart, ils restent toujours libres de prendre ou de ne pas prendre une cigarette, comme on est libre de prendre ou non un verre. Il y a aussi le fait que la jeunesse connaît une aisance qui met les stupéfiants à sa portée, sans parler de l'attrait du fruit défendu, du goût du danger.

3. LES PARENTS SONT-ILS A BLAMER?

D'après les psychiatres, ce qui manque dans beaucoup de familles de la classe moyenne, c'est un peu de suite dans les idées, une notion claire des limites à ne pas franchir. On a souvent reproché aux parents leur faiblesse, qui donne aux enfants le sentiment que tout leur est permis.

4. LA MARIJUANA EST-ELLE VRAIMENT DANGEREUSE?

Jusqu'ici rien ne prouve qu'elle crée une accoutumance physique. Elle procure souvent une sensation d'euphorie et d'exaltation. Même si elle semble inoffensive au point de vue organique, elle n'en présente pas moins de sérieux dangers. Son abus peut créer un état de besoin de nature psychologique. Le fumeur vit alors en marge de la société. Très souvent, il finira par prendre aussi du LSD ou, pire, de la méthadrine que les médecins considèrent encore comme plus nocive.

5. QUE FAUT-IL FAIRE SI VOTRE FILS FUME DE LA MARIJUANA?

Parlez-lui sans tarder, en gardant à l'esprit que sa santé n'est pas directement menacée et que les deux tiers des étudiants y renoncent après l'avoir essayée. Il faut surtout insister sur l'aspect illicite de cette pratique et sur le fait qu'elle compromet son avenir.

De tout temps, conclut l'article de Sélection, l'homme a cherché des élixirs miracles qui lui permettaient d'échapper au stress, à l'ennui et au malheur. Mais aujourd'hui la situation a pris un tour inquiétant: cette recherche avide de l'évasion, cette quête dangereuse de l'oubli se manifestent dans cette fraction de la société qui devrait courir au-devant de la vie et non pas la fuir, la jeunesse.



Le Canada n'est pas un pays de neiges éternelles, même si certains touristes sont portés à le croire. Mais l'usage de la neige artificielle se répand de plus en plus, pas tellement à cause du manque de neige naturelle, surtout pour améliorer les pentes et les conserver en bon état.

Alors que, dans les villes, on dépense des milliers de dollars chaque hiver pour enlever la neige des rues, on en dépense presque autant dans les stations de ski pour suppléer à la chute naturelle de la neige; cela peut faire d'un mauvais hiver une saison profitable.

Plusieurs stations de ski du Québec fabriquent de la neige artificielle, pas à cause du manque de neige, bien sûr, mais pour prolonger la saison de ski dès l'automne jusqu'au printemps et, ainsi, pour améliorer leurs pentes et les tenir en bon état. Cela fait une saison de ski de plus de cinq mois. Des "canons" à neige, comme celui qui est illustré ici, sont utilisés dans 17 stations de la province. On se sert aussi du seul "tapis" de fibre en plastique qu'on trouve dans l'est du Canada pour permettre la remontée en arbalète lorsqu'il n'y a pas assez de neige sur le sol.

Bell Canada veut augmenter ses TARIFS

Bell Canada a annoncé récemment le dépôt d'une requête auprès de la Commission canadienne des transports visant à obtenir une hausse des tarifs et frais de service téléphonique. Cette décision est motivée par l'augmentation des coûts. La compagnie a demandé que les nouveaux tarifs entrent en vigueur le 1er mars 1969.

Selon la nouvelle répartition des groupes tarifaires, qui fait partie de la requête de la compagnie, Buckingham passerait de l'ancien groupe tarifaire 5 au nouveau groupe tarifaire 4.

M. M. P. Labelle directeur local de Bell Canada a déclaré que les abonnés de Buckingham paieront un peu plus pour leur service téléphonique après l'entrée en vigueur de la nouvelle structure tarifaire. Les services de résidence avec ligne individuelle passeront de \$4,15 à \$4,70 par mois. Les services d'affaires avec ligne individuelle passeront de \$8,00 à \$10,00 et les lignes auxiliaires des centraux privés (PBX) passeront de \$12,00 à \$15,00.

Aucun changement n'est prévu pour les tarifs concernant les appels interurbains composés par les abonnés, pour des distances supérieures à 35 milles, mais une augmentation est prévue pour les appels nécessitant l'intervention d'un téléphoniste.

Les tarifs proposés procurent à la compagnie une hausse de revenus d'environ 10 pour cent. En supposant que les nouveaux tarifs soient en vigueur durant toute l'année 69, on calcule qu'ils produiraient un taux de rendement de huit pour cent sur le capital investi dans l'entreprise.

En annonçant cette nouvelle, le président de Bell Canada, M. Robert C. Scrivener, a dit que "le service téléphonique fourni par la compagnie est non seulement de première qualité, mais qu'il est aussi parmi les moins cher au monde". Il a souligné que les tarifs téléphoniques de base n'avaient subi aucune augmentation depuis 10 ans.

"Nos échelles tarifaires actuelles ont été fixées en 1958; depuis lors, le coût de la vie a augmenté de 24 pour cent et nos coûts d'exploitation se sont également accrus, a déclaré M. Scrivener. Les salaires, les matériaux, les impôts, ainsi que le coût du capital ont tous subi des hausses marquées, surtout au cours des trois dernières années.

"En mettant en service de nouveaux types d'équipement, en améliorant l'efficacité de notre exploitation, nous avons réussi à absorber des augmentations de coût qui ont forcé de nombreuses autres entre-

prises à accroître leurs prix plusieurs reprises. Toutefois, les coûts augmentent continuellement et nous ne pouvons continuer à absorber ces augmentations tout en fournissant les services que nos abonnés demandent et dont ils ont besoin avec des tarifs vieux de dix ans.

"Pour nous permettre de remplir notre rôle, qui consiste à fournir au public des services modernes et sûrs, a dit M. Scrivener, nous devons avoir des ressources financières adéquates. Il est indispensable que les tarifs téléphoniques nous permettent de payer nos dépenses d'exploitation et de financer, à des coûts raisonnables, les recherches et la construction des installations."

Les porte-parole de Bell Canada soulignent que la compagnie doit dépenser des sommes importantes pour la recherche et l'innovation qui sont essentielles, non seulement pour la mise en oeuvre de nouveaux produits et services, mais aussi pour agrandir et améliorer le réseau de communications existant afin de répondre aux demandes du public.

La requête de la compagnie comporte un redécoupage des groupes tarifaires. Ces groupes sont destinés à adapter les tarifs à la valeur du service dans les circonscriptions téléphoniques en fonction de leur importance.

"Ce redécoupage permettra l'expansion ordonnée des secteurs d'appel local pour tenir compte de la croissance et des changements, a expliqué M. Scrivener, au moyen d'un système de groupes tarifaires uniformes pour l'ensemble du territoire desservi par Bell Canada."

Le président de la FCSCQ

accuse les syndicats d'enseignants

Le président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, a accusé des syndicats d'enseignants de semer la confusion et le désordre dans un certain nombre d'écoles, afin de forcer les commissions scolaires à accepter leurs exigences à l'occasion de la négociation d'une convention collective provinciale. M. Lefebvre s'adressait alors aux membres du club Richelieu-Québec.

M. Lefebvre a signalé que le boycottage de la réforme scolaire, édicté par la Corporation des enseignants du Québec force des enseignants à se diminuer devant leurs élèves et leurs parents par des actes indignes d'éducateurs professionnels.

Une des exigences de la FEO a dit M. Lefebvre, est l'arbitrage sur des clauses qui comportent des possibilités d'augmentations dans les dépenses d'éducation et des modifications au droit des parents de contrôler l'éducation de leurs enfants par l'entremise des commissaires d'écoles élus par eux. Le président de la Fédération des commissions scolaires a déclaré qu'il ne saurait être question de soumettre à la décision d'un arbitre les capacités de payer des contribuables du Québec et encore moins les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants.

Abordant la question des exigences syndicales, M. Lefebvre a révélé que les commissions scolaires et le gouvernement du Québec déboursent actuellement \$365,000,000 en salaires pour les enseignants et qu'en 1971 il en coûtera \$430,000,000 aux contribuables du Québec. Or, ajoute-t-il, les syndicats d'enseignants exigent encore \$108,000,000, en plus des augmentations de salaires de \$155,000,000, déjà consentis, réparties sur trois ans.

Selon M. Lefebvre, les syndicats d'enseignants ont déjà négocié et obtenu le maximum possible pour leurs membres, compte tenu de la situation financière du Québec. Insister

d'avantage, a-t-il dit, signifierait que les syndicats veulent accaparer des sommes qui sont destinées à d'autres fins dans le secteur public, comme les hausses de traitement des infirmières, des fonctionnaires, les constructions d'écoles et de routes, ainsi que l'aide à l'expansion industrielle.

Le président de la Fédération des commissions scolaires a alors reproché aux dirigeants de la Corporation des enseignants du Québec d'avoir mal informé les enseignants sur les véritables offres des commissions scolaires et du gouvernement. Il a signalé qu'à l'occasion d'un récent congrès tenu à Longueuil, pour décider d'accepter ou de refuser les offres patronales, les enseignants avaient été appelés à se prononcer sur un document équivoque qui présentait des offres périmées. M. Lefebvre considère donc que les enseignants ont été induits en erreur par les dirigeants de la CEO.

"Nous voulons", a dit M. Lefebvre, "que la réforme de l'éducation se fasse en profondeur et qu'on prenne le temps voulu pour préparer les compétences nécessaires. Nous voulons que les enseignants soient des éducateurs professionnels qui formeront nos enfants pour qu'ils soient un actif dans la société; et c'est pourquoi nous insistons afin que les enseignants du Québec ne soient pas seulement des donneurs de cours, mais plutôt des éducateurs au service de la jeunesse québécoise."

Le président de la Fédération s'est dit en faveur de la négociation d'une convention collective à l'échelle du Québec pour l'enseignement, car cela permet de mettre de l'ordre dans le système et d'adapter les hausses de traitements aux capacités de payer des contribuables. Selon M. Lefebvre, la négociation provinciale permet aussi de distribuer équitablement les charges de travail des enseignants et d'empêcher que certains se tuent à travailler alors que d'autres enseignent au ralenti.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU

APPEL D'OFFRES

La commission scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 17 heures (heure normale de l'est) le 30 janvier 1969 des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de machinerie, équipement, outillage et ameublement tel qu'énuméré ci-après, à savoir:

- B6-69 Machinerie et équipement pour atelier de mécanique automobile.
- B7-69 Machinerie et équipement pour atelier de menuiserie.
- B8-69 Machinerie et équipement pour atelier de mécanique ajustage.
- B9-69 Ameublement et équipement pour laboratoire électrique et radio télévision.
- B10-69 Machinerie et équipement pour atelier de soudure.
- B12-69 Équipement pour éducation physique.
- B13-69 Outillage pour Mécanique Automobile.
- B14-69 Outillage pour Menuiserie et construction.
- B16-69 Outillage pour laboratoire électricité et radio télévision.
- B17-69 Outillage pour l'atelier d'électricité.
- B18-69 Outillage pour l'atelier de soudure.
- B19-69 Matériel pour éducation physique.
- B20-69 Outillage et machinerie pour débosselage, et peinture.
- B23-69 Fourniture pour atelier d'art culinaire.
- B24-69 Fourniture pour atelier de couture.
- B25-69 Outillage électrique et à l'air portatif.
- B28-69 Ameublement général.
- B29-69 Équipement pour commerce.
- B30-69 Équipement pour informatique.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire Régionale Papineau.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9 heures le vendredi 10 janvier 1969 auprès de l'acheteur de la commission scolaire, M. Rémi Lavergne, 12 rue St-Jean-Baptiste, Masson, P.Q. Tél.: 986-8511.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 20 hres (heure normale de l'est) le 30 janvier 1969 à la salle de l'école Notre-Dame Auxiliatrice, rue St-Louis à Masson.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Donné à Masson, ce 9 janvier 1969

Rémi Lavergne
Secrétaire-trésorier
Administrateur

RL/nl

Le saviez-vous?

Robinson Crusoe a-t-il vraiment existé? Oui, il s'appelait Alexander Selkirk, et c'est son aventure qui a inspiré le roman immortel de Daniel Defoe. Sélection du Reader's Digest de janvier raconte comment ce marin vécut tout seul pendant quatre ans, abandonné sur une île déserte du Pacifique, à 400 milles au large du Chili.

Pour exprimer leur humeur, et leurs sentiments et communiquer leurs décisions, certains singes du Japon ont forgé 37 expressions vocales différentes et aisément discernables par exemple KOUANE, qui signifie "danger". Sélection du Reader's Digest de janvier décrit ces macaques évolués qui lavent leur nourriture avant de la manger et forment une société hiérarchisée où même les femelles ont le droit de vote.

Encouragez votre journal et faites le lire...

- Construction?
- Rénovation?
- Réparation?

Vérifiez nos prix!
TOUT POUR LA CONSTRUCTION

Papineauville
Lumber Co. Ltd.

Papineauville, Qué.

Tél. 427-6264

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

Menuiserie Charette

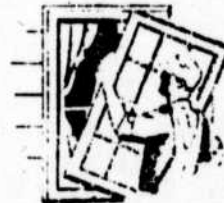
Claude Charette, p.o.p.

Armoires, portes et chassis.
Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



Collecte de sang

Sous le patronage du Club Richelieu de Buckingham

Hotel de Ville de Buckingham

Rue Charles

Jeudi 23 janvier 1969

2.00 p.m. à 5.30 p.m.

7.00 p.m. à 9.30 p.m.